

Soitec

# Rapport semestriel 2013-2014

<b>1. Personnes responsables</b> .....	<b>4</b>
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Facteurs de risques</b> .....	<b>5</b>
3.1. Risques liés à l'activité de la Société .....	5
3.1.1. Risques opérationnels .....	5
3.1.2. Risques liés au développement du Groupe dans les métiers de l'énergie.....	5
3.1.3. Risques industriels, réglementaires ou environnementaux .....	5
3.2. Risques technologiques, industriels et juridiques : .....	5
3.3. Risques de dépendance à l'égard des tiers : .....	5
3.4. Risques de marché .....	5
3.5. Risque de liquidité .....	6
<b>4. Examen de la situation financière et du résultat</b> .....	<b>6</b>
4.1. Situation et activité du Groupe .....	6
4.2. Division Electronique.....	7
4.3. Division Energie Solaire.....	8
4.4. Division Eclairage.....	8
4.5. Marge brute .....	8
4.6. Recherche et Développement .....	8
4.7. Charges d'exploitation.....	9
4.7.1. Frais commerciaux et de marketing.....	9
4.7.2. Frais de lancement de projets de centrales solaires.....	9
4.7.3. Frais généraux et administratifs.....	9
4.8. Résultat opérationnel courant .....	9
4.9. Résultat opérationnel .....	10
4.10. Résultat financier.....	10
4.11. Résultats et impôts .....	10
4.12. Bilan .....	11
4.12.1. Actifs non courants .....	11
4.12.2. Besoin en fonds de roulement .....	12
4.12.3. Fonds propres .....	12
4.12.4. Dettes financières .....	12
4.12.5. Position nette de trésorerie.....	13
4.13. Trésorerie et financement .....	13
4.14. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie.....	13
4.15. Principales transactions avec les parties liées.....	13
<b>5. Informations sur les tendances</b> .....	<b>13</b>
<b>6. Informations financières</b> .....	<b>15</b>
6.1. Comptes consolidés au 30 septembre 2013 .....	15
6.1.1. Compte de résultat consolidé.....	15
6.1.2. Résultat global.....	15
6.1.3. Bilan .....	16
6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	17
6.1.5. Tableau de flux de trésorerie .....	19
6.1.6. Information sectorielle .....	20
<b>7. Notes aux états financiers consolidés du 30 septembre 2013</b> .....	<b>23</b>
7.1. Présentation de la Société et de l'activité .....	23
7.2. Règles et méthodes comptables .....	24
7.2.1. Principes de préparation des états financiers .....	24
7.2.2. Événements de la période .....	25
7.2.3. Périmètre de consolidation .....	25
7.3. Notes sur le bilan.....	27
7.3.1. Acquisitions et cessions d'immobilisations.....	28
7.3.2. Projets de centrales solaires .....	29
7.3.3. Stocks.....	30
7.3.4. Créances clients.....	30

7.3.5.	Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	31
7.3.6.	Distributions de dividendes .....	31
7.3.7.	Paiements fondés sur des actions .....	31
7.3.8.	Emprunts et dettes financières .....	31
7.3.9.	Provisions et autres passifs non courants .....	32
7.4.	Notes sur le compte de résultat .....	33
7.4.1.	Frais de personnel .....	33
7.4.2.	Frais de recherche et développement .....	33
7.4.3.	Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé .....	34
7.4.4.	Autres produits et charges opérationnels .....	34
7.4.5.	Charge d'impôt .....	35
7.4.6.	Résultat net par action .....	35
7.5.	Autres informations .....	35
7.5.1.	Saisonnalité de l'activité .....	35
7.5.2.	Informations relatives aux parties liées .....	36
7.6.	Evènements postérieurs à la clôture .....	36
<b>8.</b>	<b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle .....</b>	<b>36</b>

## 1. Personnes responsables

Responsable du rapport financier semestriel

Monsieur André-Jacques Auberton-Hervé, Président directeur général.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ainsi que des principales transactions entre parties liées.

Le 19 novembre 2013

André-Jacques Auberton-Hervé

Président Directeur Général

## 2. Contrôleurs légaux des comptes

### Commissaires aux comptes titulaires

Cabinet Muraz Pavillet représenté par Monsieur Christian Muraz

3, chemin du Vieux Chêne – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Monsieur Philippe Willemin

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

### Commissaires aux comptes titulaires suppléants

René-Charles Perrot (suppléant du Cabinet Muraz Pavillet)

65, boulevard des Alpes – 38240 Meylan

- Date du premier mandat : 27 février 1992
- Renouvellement du mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016

Yves Nicolas (suppléant du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit)

63, rue de Villiers – 92208 Neuilly sur Seine

- Date du premier mandat : 7 juillet 2010
- Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

### 3. Facteurs de risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe sera confronté au cours des six mois restants de l'exercice 2013-2014 sont ceux identifiés au chapitre 4 « Facteurs de risque » des pages 8 à 19 du Document de Référence 2012-2013 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676, et en particulier les suivants :

#### 3.1. Risques liés à l'activité de la Société

##### 3.1.1. Risques opérationnels

Les risques opérationnels propres à la Division Electronique sont notamment les risques liés à :

- la sensibilité aux évolutions technologiques, à la demande des clients,
- l'aspect cyclique de l'industrie du semi-conducteur, la gestion des stocks et la valorisation du Groupe,
- l'incidence de l'évolution à court terme de la demande sur les résultats.

Les risques opérationnels et financiers propres à la Division Energie Solaire et à la technologie photovoltaïque à concentration sont notamment les risques liés :

- à l'aspect innovant de cette technologie,
- au cycle de développement de la production d'énergie solaire utilisant cette technologie,
- à la gestion de la croissance dans le domaine de l'énergie solaire utilisant cette technologie,
- à l'absence d'autorisation administrative des projets de centrales de production d'énergie solaire utilisant cette technologie,
- aux fournisseurs tiers,
- et à la nécessité de disposer de liquidités importantes pour développer cette activité, le cas échéant via des sources externes de financement et aux conséquences qui en résultent sur le profil d'endettement du Groupe.

##### 3.1.2. Risques liés au développement du Groupe dans les métiers de l'énergie

- Difficultés liées à la gestion de la croissance du Groupe ;
- Risques propres au développement de projets de centrales de production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque à concentration ;
- Risques propres à la technologie photovoltaïque à concentration.

##### 3.1.3. Risques industriels, réglementaires ou environnementaux

- Utilisation de produits dangereux ;
- Environnement réglementaire de la production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque ;
- Importance des efforts de Recherche et Développement pour le Groupe.

#### 3.2. Risques technologiques, industriels et juridiques :

Il s'agit de la concurrence et risques technologiques liés notamment au risque de développement de solutions concurrentes qui pourraient remettre en cause la pertinence de la technologie de Soitec, de la propriété industrielle, et des litiges.

#### 3.3. Risques de dépendance à l'égard des tiers :

Il s'agit de la dépendance à l'égard des clients clés et de la dépendance à l'égard de partenaires, compte tenu notamment du fait que le développement de l'activité de production d'énergie solaire utilisant la technologie photovoltaïque à concentration dépend de l'existence de sources de financement pour le Groupe et ses clients.

#### 3.4. Risques de marché

Il s'agit du risque de taux d'intérêt, du risque de change, du risque de crédit, du risque sur actions et des risques liés à l'importance des engagements hors bilan.

### 3.5. Risque de liquidité

La Société considère être en mesure de faire face à ses échéances au cours de l'exercice 2013-2014. En particulier, s'agissant du projet Touwsrivier en Afrique du Sud, la reconnaissance d'un chiffre d'affaires d'environ 80 millions d'euros lié à la vente de systèmes, essentiel au maintien de l'équilibre des ressources et des emplois au cours de l'exercice 2013-2014, dépend de l'avancement de la construction de la première tranche de la centrale (22MW) et suppose que la participation de Soitec au capital de la société de projet devienne minoritaire du fait de l'entrée d'un investisseur déjà identifié (qui demeure conditionnée à l'accord du Ministère sud-africain de l'énergie). Jusqu'à cette date, le financement du projet sera assuré par le Groupe, qui étudie par ailleurs diverses options devant permettre le refinancement de certains actifs immobiliers. La non réalisation au cours des 6 prochains mois du projet Touwsrivier et/ou du refinancement des actifs immobiliers mentionnés ci-dessus n'est pas de nature à remettre en question la capacité de la Société à faire face à ses échéances au cours de l'exercice 2013-2014.

Afin de faire face à l'échéance, au cours de l'exercice 2014-2015, du remboursement de son OCEANE 2014, la Société a réalisé (i) au mois de juin 2013 une augmentation de capital d'un montant de 71,5 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription (voir le prospectus ayant reçu de l'AMF le visa n°13-313 en date du 28 juin 2013) et (ii) au mois de septembre 2013 une émission d'OCEANE d'un montant de 103,2 millions d'euros (voir le prospectus ayant reçu de l'AMF le visa n°13-482 en date du 10 septembre 2013). Le produit de ces deux opérations est affecté au refinancement des OCEANE 2014, dont le montant en principal restant en circulation s'élève, à la date des présentes, à 83 004 178,05 euros, et a permis de consolider la structure financière du Groupe afin de poursuivre sa stratégie de croissance et son développement.

Au-delà du risque lié à la reconnaissance du chiffre d'affaires du projet Touwsrivier en Afrique du Sud, certains facteurs de risque précédemment identifiés pourraient avoir une influence significative sur la situation du Groupe durant le second semestre de l'exercice 2013-2014 et ses perspectives futures, notamment le risque lié aux fournisseurs tiers et le risque d'exécution qu'il induit pour les projets de centrales solaires utilisant la technologie photovoltaïque à concentration. Plus généralement, la phase de transition dans laquelle est entrée le Groupe l'expose à un risque accru de dépendance à l'égard des membres-clé du personnel.

Ce rapport semestriel intègre certaines hypothèses et anticipations qui pourraient perdre de leur pertinence avec le temps. Les principaux risques et incertitudes présentés dans ce paragraphe pourraient avoir des conséquences négatives sur l'activité, la situation financière, les résultats du Groupe ou le prix de l'action, notamment au cours des six derniers mois de l'exercice en cours.

Certains autres risques et incertitudes qui n'ont pas encore été identifiés ou considérés comme étant significatifs par le Groupe pourraient également avoir un impact défavorable au cours des six derniers mois de l'exercice en cours.

## 4. Examen de la situation financière et du résultat

Le rapport semestriel d'activité qui suit doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés intermédiaires condensés pour le semestre clos le 30 septembre 2013 et le Document de Référence de la Société pour l'exercice 2012-2013 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 juin 2013 sous le numéro D.13-0676.

### 4.1. Situation et activité du Groupe

L'activité globale s'est inscrite en recul de plus de 30 % sur le premier semestre 2013, avec un chiffre d'affaires de 91,0 millions d'euros contre 130,2 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent et 132,6 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent.

La baisse de 39,2 millions d'euros du chiffre d'affaires par rapport au premier semestre de l'exercice 2012-2013 est imputable à hauteur de 34,3 millions d'euros à une chute de 50 % des volumes de plaques SOI 300mm. La division Energie Solaire a également connu un recul de son chiffre d'affaires, à hauteur de 3,5 millions d'euros, n'ayant pas reconnu de revenus significatifs au cours du premier semestre de cette année.

La forte contraction du chiffre d'affaires a impacté négativement la marge brute, en baisse de 18,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012-2013. En conséquence, et malgré les actions de réduction de coûts déjà mises en œuvre le Groupe a enregistré une perte opérationnelle courante de 71,9 millions d'euros au premier semestre 2013-2014 contre 70,2 millions d'euros au premier semestre de l'exercice précédent et 52,8 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent.

Une réduction importante des dépenses de recherche et développement a contribué à la baisse des charges opérationnelles, qui sont passées de 28,8 millions d'euros au premier semestre 2012-2013 à 19,4 millions d'euros au second semestre, puis 15,3 millions d'euros au premier semestre de l'exercice 2013-2014. Cette baisse régulière reflète la concentration des efforts du Groupe sur ses projets stratégiques : ainsi, les dépenses brutes de recherche et développement de la division Electronique ont baissé de 8 % par rapport au premier semestre de l'année précédente, soit une réduction de 1,3 million d'euros. La signature en septembre 2013 de l'accord de financement relatif au programme Bright (développement de substrats avancés pour les LED) a permis de comptabiliser 3,9 millions d'euros de subventions dans le compte de résultat de la division Eclairage, correspondant à la quote-part de l'aide imputable aux efforts engagés sur le programme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, soit une période de 21 mois d'activité. En conséquence, le montant d'aide à la R&D est en augmentation de 4,1 millions d'euros par rapport au premier semestre 2012-2013.

Les actions de réduction de coûts ont également impacté favorablement les frais administratifs et commerciaux. Les frais de développement commercial et de projets de centrales électriques ont augmenté de 1,0 million d'euros au sein de la division Energie Solaire, mais cette augmentation a été compensée par une économie du même montant au sein de la division Electronique. Les frais

généraux et administratifs ont globalement diminué de 3,3 millions d'euros, une part significative étant liée à l'annulation de plans d'actions gratuites (2,8 millions d'euros).

Sur le premier semestre 2013-2014, la contribution au résultat opérationnel des quatre divisions du Groupe se répartit de la façon suivante :

- la division Electronique : perte opérationnelle courante de 14,1 millions d'euros, contre 17,1 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.
- la division Energie Solaire : perte opérationnelle courante de 50,6 millions d'euros, contre 40,0 millions d'euros au cours de la même période de l'exercice précédent. La dégradation est due à l'augmentation des frais fixes, du fait de la mise en place d'une capacité de production importante à San Diego et du renforcement des organisations en vue de préparer la croissance de l'activité.
- la division Eclairage : perte opérationnelle courante de 1,8 million d'euros, contre 6,4 millions d'euros au cours des six premiers mois de l'exercice précédent. Cette amélioration est principalement liée à l'impact favorable de la comptabilisation de l'aide publique (programme Bright, pour près de 4 millions d'euros).
- le coût des fonctions *Corporate* est en baisse, à 5,4 millions d'euros contre 6,7 millions d'euros au premier semestre 2012-2013. Cette amélioration est principalement liée à l'impact favorable de l'annulation des plans d'actions gratuites.

Au 30 septembre 2013, les fonds propres se montaient à 300,0 millions d'euros (391,1 millions d'euros au 31 mars 2013) et la dette financière nette à 200,8 millions d'euros (66,5 millions d'euros au 31 mars 2013). La trésorerie brute disponible se montait à 117,0 millions d'euros contre 130,1 millions d'euros au 31 mars 2013.

La dégradation de 134,3 millions d'euros de la dette financière nette traduit une forte augmentation du rythme de consommation de trésorerie. Cette évolution est en grande partie due au financement du projet de centrale solaire de Touwsrivier en Afrique du Sud. En effet, la consommation de trésorerie au cours du semestre écoulé directement liée au projet se monte à 49,1 millions d'euros. Ce montant comprend un dépôt de garantie, pour 11,9 millions d'euros ; le financement du besoin en fond de roulement du projet pour 37,2 millions d'euros. Les fonds levés seront débloqués lorsque l'installation de la première tranche de 22 MWp du projet Touwsrivier aura été réalisée et connectée au réseau.

En plus de l'émission de l'obligation sud-africaine, le Groupe a fait appel au marché financier au cours de l'été 2013, en réalisant une augmentation de capital de 71,5 millions d'euros (68,0 millions d'euros nets de frais d'émission) puis en émettant une nouvelle obligation convertible pour un montant de 103,2 millions d'euros (99,6 millions d'euros nets de frais d'émission), dont 62,0 millions d'euros ont été affectés au rachat partiel de l'obligation convertible d'échéance septembre 2014.

#### 4.2. Division Electronique

La division Electronique a généré un chiffre d'affaires de 89,9 millions d'euros au premier semestre, en baisse de 28,6 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette division demeure néanmoins le principal contributeur au chiffre d'affaires du groupe (98,8 % du total).

Les tableaux suivants permettent d'apprécier l'évolution de la ventilation du chiffre d'affaires par région, clients et taille de plaques.

- Répartition géographique du chiffre d'affaires de la division Electronique (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2011-2012	S1 2012-2013	S1 2013-2014
Etats-Unis	14 %	29 %	35 %
Europe	73 %	64 %	46 %
Asie	13 %	7 %	20 %

- Répartition du chiffre d'affaires de la division Electronique par clients (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2011-2012	S1 2012-2013	S1 2013-2014
Cinq premiers clients	83 %	82 %	67 %
Clients n° 6 à n° 10	9 %	11 %	17 %
Autres clients	8 %	8 %	15 %

- Répartition du chiffre d'affaires de la division Electronique par famille de produits (300mm + petits diamètres + matériaux III-V)

	S1 2011-2012	S1 2012-2013	S1 2013-2014
300mm	73 %	55 %	39 %
Petits diamètres	22 %	39 %	55 %
Matériaux III-V	3 %	4 %	5 %
Royalties	2 %	1 %	2 %
Autres	0 %	0 %	0 %

Par rapport au premier semestre de l'exercice précédent, les ventes dédiées aux applications digitales sont en baisse de 50,3 % à 33,8 millions d'euros. Les autres ventes de la division Electronique s'inscrivent en légère baisse de 4,1 % à 51,9 millions d'euros.

Les revenus de licence s'établissent à 1,5 million d'euros et les ventes d'équipements totalisent 2,7 millions d'euros sur le semestre.

#### 4.3. Division Energie Solaire

La division Energie Solaire enregistre un chiffre d'affaires de 0,7 million d'euros au premier semestre de l'exercice 2013-2014, contre 4,2 millions d'euros au premier semestre 2012-2013, qui avait été généré par des ventes de modules en Italie représentant 3,3 MWp. Le chiffre d'affaires comptabilisé au cours du semestre écoulé ne reflète pas la forte croissance du niveau d'activité au sein de la division, la plus grande partie des modules produits dans la période, destinés au projet Touswsrivier, étant enregistrée dans les stocks. Les revenus liés à ce projet seront comptabilisés lorsque le contrôle de la filiale hébergeant le projet aura été transmis aux autres actionnaires.

#### 4.4. Division Eclairage

La division Eclairage affiche un chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2013-2014.

#### 4.5. Marge brute

La marge brute correspond au chiffre d'affaires total diminué du coût des ventes. Le coût des ventes est égal à la somme des coûts de production et de distribution ainsi que des droits de licences (CEA-Leti pour l'utilisation de la technologie SmartCut™ et institut Fraunhofer pour les licences liées à l'activité Energie Solaire).

Pour la division Electronique, les coûts de production comprennent les coûts des matières premières, essentiellement du silicium, les coûts de fabrication, dont les coûts de main-d'œuvre directe, l'amortissement et les frais de maintenance du matériel de production et des infrastructures de la salle blanche, la quote-part des frais généraux affectés à la production.

Pour la division Energie Solaire, les coûts de production comprennent les fournitures dont l'assemblage constitue les systèmes photovoltaïques, et les coûts de fabrication dont la composition est similaire à celle de la division Electronique, mais auxquels peuvent être ajoutés le cas échéant des frais de développement de projets ainsi que des coûts d'installation des centrales électriques.

Sous l'effet conjugué de la baisse de la demande en plaques SOI 300mm et de la mise en place de la capacité de production de modules photovoltaïques de génération 5 à San Diego sans contribution immédiate en chiffre d'affaires, la marge brute s'est fortement dégradée. Elle est passée de -12,8 millions d'euros (-9,9 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2012-2013 et -2,7 millions d'euros (-2,1 % du chiffre d'affaires) au second semestre à -31,4 millions d'euros (-34,5 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2013-2014.

Pour la division Electronique, la marge brute est ressortie en forte baisse, passant de 7,6 millions d'euros (6,1 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2012-2013 à 19,6 millions d'euros (15,0 % du chiffre d'affaires) au second semestre puis seulement 1,6 million d'euros (1,80 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2013-2014. La baisse de la marge brute est due à la sous-activité résultant de la chute de la production de plaques SOI 300 mm. L'évolution de la parité euro/dollar a également eu un impact négatif, la devise américaine s'étant dépréciée de 3,9 % entre le premier semestre 2012-2013 et le premier semestre 2013-2014. Sur le premier semestre 2013-2014, la marge brute de la division Energie Solaire se dégrade fortement et est négative à hauteur de 33,2 millions d'euros, contre 20,5 millions d'euros au premier semestre 2012-2013 et 22,4 millions d'euros au second semestre de l'exercice précédent. La mise en place des lignes de production de modules de génération 5, dont les coûts fixes n'ont pas été absorbés, explique cette évolution.

#### 4.6. Recherche et Développement

Les coûts de recherche et développement sont comptabilisés en charges au fur et à mesure de leur occurrence si les critères requis par la norme IAS 38 pour permettre leur activation au bilan ne sont pas vérifiés.

Les coûts de recherche et développement sont constitués pour l'essentiel des éléments suivants :

- salaires et charges sociales, y compris les paiements fondés sur des actions,



- coûts d'exploitation des équipements dédiés aux salles blanches et des équipements nécessaires aux activités de recherche et développement,
- coûts liés au maintien et au renforcement des droits de propriété intellectuelle du Groupe.

Sous réserve que les conventions soient signées et les autorisations administratives obtenues, les montants reçus dans le cadre de contrats d'aide sont déduits des coûts bruts de recherche et développement pour aboutir à un montant net imputé au compte de résultat.

Une partie des aides contribuant au financement des activités de R&D peut être octroyée sous la forme d'avances remboursables. Conformément aux normes IAS 38 et IAS 20, si le Groupe considère que l'avancement technique et commercial des projets rend leur probabilité de succès peu élevée, les frais de développement correspondants ne sont pas activés mais sont enregistrés directement en résultat et les avances remboursables correspondantes sont comptabilisées en déduction de ces frais, indépendamment des notifications de la part des organismes financeurs qui ne peuvent intervenir qu'ultérieurement lors des passages de jalon mettant un terme aux programmes ou ouvrant la période au remboursement des avances.

Le Groupe pourra être amené, en fonction de l'évolution des probabilités de succès technique ou commercial des projets concernés, à constater un passif financier au regard des perspectives de chiffre d'affaires généré par les nouveaux produits développés dans le cadre des programmes d'aide.

En France, certains coûts de recherche et développement peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche. Ce crédit est présenté en déduction des coûts de recherche et développement conformément à la norme IAS 20.

L'effort de recherche et développement a très fortement diminué avec des coûts nets de 15,3 millions d'euros, soit 16,8 % du chiffre d'affaires, contre 28,8 millions d'euros et 22,1 % du chiffre d'affaires au premier semestre de l'exercice 2012-2013.

Les coûts bruts sont passés de 34,7 millions d'euros (premier semestre 2012-2013) à 25,4 millions d'euros (premier semestre 2013-2014). L'essentiel des réductions de coûts a été réalisé au sein de la division Electronique, qui a focalisé l'effort de R&D sur le FD SOI et mis en sommeil ou fortement réduit les activités sur les autres projets. En particulier, l'arrêt de deux projets liés à des transferts de technologie dans le domaine des matériaux III-V a généré des économies substantielles.

Le montant des aides a également contribué à la baisse des dépenses nettes de recherche et développement, la signature de la convention de financement relative au programme Bright ayant permis de comptabiliser près de 4 millions d'euros d'aide correspondant aux frais engagés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

#### 4.7. Charges d'exploitation

##### 4.7.1. Frais commerciaux et de marketing

Les frais commerciaux et de marketing s'élèvent à 8,7 millions d'euros sur le semestre, contre 8,2 millions d'euros sur le premier semestre 2012-2013 et 7,5 millions d'euros sur le second semestre 2012-2013.

Les efforts de rationalisation ont permis de générer des économies de 1,3 million d'euros au sein de la division Electronique. Inversement, les divisions Energie Solaire et Eclairage ont vu leur niveau de dépenses augmenter respectivement de 1,5 million d'euros et 0,3 million d'euros, du fait du renforcement des organisations en vue d'assurer le développement de ces activités.

##### 4.7.2. Frais de lancement de projets de centrales solaires

Les frais de lancements de projets de centrales solaires s'établissent à 1,1 million d'euros sur le semestre, contre 1,6 million d'euros sur le premier semestre 2012-2013 et 2,0 millions d'euros sur le second semestre 2012-2013. Cette baisse s'explique d'une part par le fait que les frais de développement engagés pour les projets californiens sont capitalisés depuis l'obtention en novembre 2011 de l'agrément des organes de régulation. D'autre part, la division a décidé de se focaliser sur l'exécution des programmes en cours de réalisation et de ralentir temporairement l'activité de développement de nouveaux projets.

##### 4.7.3. Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'inscrivent en recul pour ressortir à 15,5 millions d'euros sur le premier semestre 2013-2014 contre 18,8 millions d'euros sur le premier semestre 2012-2013 et 21,2 millions sur le second semestre.

Cette diminution de 3,3 millions d'euros d'une année sur l'autre s'explique en particulier par une diminution de 2,8 millions d'euros du montant comptabilisé au titre des paiements en actions consécutive à l'annulation de plans du fait du non-respect des critères de performance y étant attachés.

#### 4.8. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant ressort en perte à -71,9 millions d'euros (-79 % du chiffre d'affaires) contre une perte de 70,2 millions d'euros (-53,9 % du chiffre d'affaires) au premier semestre 2012-2013 et une perte de 52,8 millions d'euros (-39,8 % du chiffre d'affaires) au second semestre de l'exercice précédent.

Sur le premier semestre 2013-2014, toutes les divisions ont une contribution négative au résultat opérationnel, respectivement de 14,1 millions d'euros pour la division Electronique, de 50,6 millions d'euros pour la division Energie Solaire, de 1,8 million d'euros pour la division Eclairage et de 5,4 millions d'euros pour la division *Corporate*.

#### 4.9. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels.

Sur le premier semestre 2013-2014, le Groupe a enregistré une perte opérationnelle non courante de 69,3 millions d'euros. Cette charge résulte de la poursuite de l'effort de recentrage des activités industrielles pour faire face à une conjoncture détériorée, qui s'est traduite par l'arrêt des activités de recyclage de la matière première à Singapour et la mise en sommeil du site à partir de la fin du premier semestre 2013-2014, ainsi que par la mise en sommeil de la ligne de production de modules photovoltaïques de génération 5 à Freiburg.

Ces décisions ont conduit à la constatation d'un amortissement accéléré des équipements concernés, pour des montants respectifs de 7,4 millions d'euros (Singapour) et 10,3 millions d'euros (Freiburg). Parallèlement, le Groupe a provisionné des frais de restructuration : mesures d'accompagnement des réductions d'effectifs (1,7 million d'euros pour Singapour et 1,0 million d'euros pour Freiburg) ; frais de démantèlement d'installations (0,9 million d'euros pour Singapour) ; coût de la location du bâtiment industriel jusqu'au terme du contrat (0,8 million d'euros pour Freiburg).

Une reprise de provision pour dépréciation d'actif d'un montant de 2,7 millions d'euros a été comptabilisée au titre d'un équipement transféré de Singapour à Bernin pour être remis en production, dans le cadre du redémarrage des activités de recyclage de la matière sur le site français.

D'autre part, constatant des divergences significatives sur le moyen terme entre les plans d'affaires construits à la fin de l'exercice précédent et les dernières prévisions, le Groupe a actualisé les tests de dépréciation de ses actifs non courants. L'actualisation des tests de dépréciation a été réalisée pour les unités génératrices de trésorerie présentant des indices de perte de valeur : pour la division Electronique, l'UGT *Electronics SOI 300 mm* et l'UGT *Electronics Equipment* ; pour la Division Energie Solaire, l'UGT production de modules photovoltaïques et centrale solaire en cours de construction Desert Green. Les tests ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de la totalité des *goodwills* résultant des acquisitions d'Altatech (UGT *Electronics Equipment*, pour un montant de 11,4 millions d'euros) et de Concentrix (UGT production de modules photovoltaïques pour un montant de 19,3 millions d'euros), ainsi que de la totalité de la participation dans la co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology (13,2 millions d'euros).

Enfin, le test de dépréciation de la centrale solaire américaine en cours d'installation de Desert Green a conduit à comptabiliser une dépréciation pour perte de valeur des actifs non courants à hauteur de 2,8 millions d'euros. Les stocks de systèmes photovoltaïques livrés sur le site ont également été dépréciés, pour un montant de 1,4 million d'euros. Enfin, le Groupe a provisionné un montant de 1,8 million d'euros au titre de la perte à terminaison attendue au moment de la cession de la centrale électrique.

Le résultat opérationnel est une perte de 141,2 millions d'euros, contre une perte de 126,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2012-2013 et de 70,5 millions d'euros au cours du second semestre 2012-2013.

#### 4.10. Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2013-2014, le résultat financier net du Groupe constitue une charge de 18,7 millions d'euros à comparer à une charge de 5,5 millions d'euros sur le premier semestre 2012-2013.

Cette forte dégradation du résultat financier s'explique par les éléments suivants :

- Comptabilisation d'une charge de 3,0 millions d'euros correspondant à une correction sur l'étalement des frais d'émission relatifs à l'obligation convertible d'échéance 2014 ;
- Comptabilisation d'une charge de 0,3 million d'euros au titre de l'étalement des frais d'émission de l'obligation convertible d'échéance 2018 ;
- Comptabilisation d'une charge au titre des intérêts de l'emprunt obligataire sud-africain, à hauteur de 3,5 millions d'euros ;
- Réduction de 0,6 million d'euros de la rémunération des placements financiers, du fait principalement de la baisse de la trésorerie disponible et de la nécessité de placer sur des supports très liquides et moins rémunérateurs ;
- Perte de change nette de 5,0 millions d'euros, dont 3,6 millions de perte de change latente, contre un gain net de 1,2 million d'euros sur le premier semestre de l'exercice précédent.

#### 4.11. Résultats et impôts

Sur le premier semestre 2013-2014, le résultat avant impôt ressort en perte à 159,9 millions d'euros et la charge d'impôt est de 4 millions d'euros.

Le résultat net semestriel du Groupe est une perte de 160,2 millions d'euros contre une perte de 132,3 millions d'euros sur le premier semestre 2012-2013 et de 77,2 millions d'euros sur le second semestre. Ce résultat tient compte de la quote part du résultat de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology (RSOT dans le texte) mise en équivalence : perte de 0,3 million d'euros au 30 septembre 2013, contre 0,4 million d'euros sur le premier semestre 2012-2013 et 0,5 million d'euro sur le second semestre 2012-2013.

Le résultat dilué par action est une perte de 1,06 euro par action contre une perte de 1,08 euro par action sur le premier semestre 2012-2013.

#### 4.12. Bilan

Le total du bilan s'élève à 733,0 millions d'euros au 30 septembre 2013 contre 719,2 millions d'euros à fin mars 2013. Les principales variations des postes du bilan sont détaillées dans les points suivants.

##### 4.12.1. Actifs non courants

Les actifs non courants nets sont ressortis à 369,5 millions d'euros au 30 septembre 2013 contre 452,4 millions d'euros au 31 mars 2013. La diminution de 82,8 millions au cours de la période est principalement due au fort ralentissement des investissements industriels du groupe et au résultat des tests de dépréciation. Ainsi, au cours du semestre écoulé, le montant des dotations aux amortissements et dépréciations pour perte de valeur (90,5 millions d'euros) a largement dépassé le montant des acquisitions d'immobilisations (22,2 millions d'euros). De plus, le Groupe a réalisé des cessions à hauteur de 1,2 millions d'euros, et l'impact de la parité euro/dollar à la clôture s'est traduit par une diminution de 9,8 millions d'euros de la valeur des immobilisations des filiales dont les comptes sont reportés en dollars.

- Valeur des actifs non courants

##### **Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (amortissements accélérés)**

Le Groupe a réexaminé la valeur d'utilité de certains équipements spécifiques et a enregistré des amortissements accélérés pour ramener la valeur nette comptable à la valeur d'utilité des lignes de production concernées :

- Arrêt de l'activité de recyclage de matières premières sur le site de Pasir ris à Singapour (conduisant à l'arrêt complet de la production du site de Singapour) : 7,4 millions d'euros,
- Arrêt de la production du site de Freiburg en Allemagne : 10,3 million d'euros.

Par ailleurs, une reprise de provision d'un montant de 2,7 millions d'euros a été enregistrée correspondant à la remise en service sur un autre site d'une immobilisation qui avait été entièrement dépréciée au 31 mars 2013.

##### **Tests de dépréciation pour perte de valeur**

Le Groupe a procédé, dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 septembre 2013, aux tests de dépréciation des actifs non courants sur les UGT sur lesquelles le Groupe a estimé qu'il existait un indice de perte de valeur.

- Secteur d'activité Electronique

Compte-tenu de la dégradation de la rentabilité constatée au cours du semestre, le Groupe a décidé de revoir les tests de dépréciation des actifs non courants pour les unités génératrices de trésorerie présentant des indices de perte de valeur. Dans ce but, les plans d'affaires à cinq ans des unités génératrices de trésorerie utilisés dans le cadre de la clôture au 31 mars 2013 ont été actualisés, en intégrant les dernières prévisions à 18 mois construites par les divisions (octobre 2013 – mars 2015), mais sans modifier l'horizon à moyen terme (exercices 2015-2016 à 2017-2018).

Le Groupe a considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2013 sur le secteur d'activité Electronique et a réalisé un test de dépréciation sur deux des quatre UGT de ce secteur d'activité, telles que définies ci-dessous :

- *Electronic 300 mm*, servant principalement le segment de marché du numérique et s'appuyant sur les capacités de production des sites de Bernin 2 et de Pasir Ris.
- *Electronic Equipment*, activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs, intégrée au secteur d'activité Electronique depuis l'acquisition de la société Altatech, disposant de brevets et de moyens de production sur le site de Montbonnot, près de Grenoble. Le *goodwill* généré lors de l'acquisition d'Altatech est testé sur la base de l'UGT *Electronic Equipment*.

Ce test de dépréciation a été actualisé sur les périmètres de chacune des deux UGT concernées, en plafonnant les revenus aux volumes de production réalisables avec la capacité de production installée.

Les deux autres UGT *Electronic small diameters* et *Electronic GaAs* n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation, le Groupe ayant en effet estimé qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur sur ces activités.

Ce test a conduit à la dépréciation de la totalité du *goodwill* résultant de l'acquisition d'Altatech (UGT *Electronic Equipements*), pour 11,4 millions d'euros.

- Secteur d'activité Energie solaire

Le Groupe a considéré également qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2013 sur le secteur d'activité Energie Solaire et a réalisé un test de dépréciation sur l'ensemble des UGT de ce secteur d'activité, telles que définies ci-dessous :

- Pour les projets de conception, de construction et d'exploitation d'installations de centrales solaires, l'UGT correspond à chaque projet individuel ou à un groupe de projets lorsqu'ils sont dans la même zone géographique et qu'ils sont interdépendants.
- Pour les installations destinées à être exploitées, l'UGT correspond à chaque installation ou à plusieurs installations lorsqu'elles sont dans la même zone géographique et qu'elles sont interdépendantes.
- Pour la production et la commercialisation des modules photovoltaïques à concentration, activité pour laquelle le Groupe est organisé de manière globale, les clients étant gérés de manière centralisée et les capacités de production étant organisées de façon à optimiser leur utilisation sans distinction géographique, l'UGT correspond à l'activité production de modules.
- Le *goodwill* généré lors de l'acquisition de Soitec Solar a été testé sur la base de l'UGT Energie Solaire, qui est le regroupement des UGT définies ci-dessus, prise dans son ensemble.

Le test de dépréciation des centrales solaires a conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation pour perte de valeur de la centrale solaire de Desert Green pour un montant de 2,8 millions d'euros, sur ses actifs non courants, car le projet ne bénéficie pas de flux futurs permettant de couvrir la valeur des actifs associés.

Pour l'activité production de modules, le décalage sur l'horizon court terme, résultant à la fois d'une montée en volume moins rapide et d'une baisse accélérée du prix de vente du MW, a conduit à déprécier en totalité le *goodwill*, pour un montant de 19,3 millions d'euros, les parts détenues dans la co-entreprise de production des éléments d'optique, pour un montant de 13,2 millions d'euros.

- Autres actifs

L'accroissement de 1,1 million d'euros s'explique principalement par l'augmentation du crédit impôt recherche (3,7 millions d'euros) et par la diminution des acomptes versés aux fournisseurs d'immobilisations (-2,3 millions d'euros).

#### 4.12.2. Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation, comprenant les stocks, les créances clients, les dettes fournisseurs, les avances et acomptes versés ou reçus ainsi que les créances et dettes sociales et fiscales hors impôt sur les sociétés.
- le BFR hors exploitation, comprenant les créances et dettes sur fournisseurs d'immobilisations (y compris les acomptes versés ou reçus) et les créances et dettes fiscales liées à l'impôt sur les sociétés.

Au cours du premier semestre 2013-2014, le besoin en fonds de roulement a plus que doublé, passant de 31,1 millions d'euros au 31 mars 2013 à 78,5 millions d'euros au 30 septembre 2013. Cette variation s'analyse de la façon suivante :

- le BFR d'exploitation est passé de 30,5 millions d'euros au 31 mars 2013 à 61,6 millions d'euros au 30 septembre 2013. L'augmentation est due au projet de centrale électrique de Touwsrivier, qui représente à lui seul un impact de 37,2 millions d'euros.
- le BFR hors exploitation est passé de 0,6 million d'euros au 31 mars 2013 à 16,9 millions d'euros au 30 septembre 2013. La principale variation est une réduction du poste dettes sur fournisseurs d'immobilisations, pour 13,1 millions d'euros.

#### 4.12.3. Fonds propres

Les fonds propres du Groupe sont en recul de 91,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2013-2014. La variation est principalement imputable à l'augmentation de capital de Soitec S.A. pour un montant net de frais d'émission de 68,0 millions d'euros, les variations des composantes capitaux propres des Océanes 2014 et 2018 pour respectivement -1,9 million d'euros et + 13,2 millions euros, la perte du semestre de 160,2 millions d'euros, et l'écart de change défavorable sur la conversion des filiales étrangères de 8,8 millions d'euros. Les fonds propres du Groupe ressortent à 300,0 millions d'euros à fin septembre 2013 contre 391,0 millions d'euros au 31 mars 2013.

#### 4.12.4. Dettes financières

La dette financière est passée de 196,7 millions d'euros à fin mars 2013 à 317,8 millions d'euros à fin septembre 2013. Les principales variations sont les suivantes :

L'émission d'un emprunt obligataire non convertible destiné au financement de la construction de la centrale solaire de Touwsrivier (Afrique du Sud) a généré une dette d'un montant de 1 milliard de rands, ou 74,1 millions d'euros, incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe jusqu'à la prise de contrôle de la filiale projet par d'autres actionnaires.

Le Groupe a émis un nouvel emprunt obligataire convertible d'échéance septembre 2018 ; une partie des fonds levés a été affectée au remboursement anticipé partiel de l'obligation convertible d'échéance 2014. Ces deux opérations ont conduit à une augmentation nette de la dette d'un montant de 27,8 millions d'euros.

Enfin, le Groupe a utilisé de nouvelles lignes de crédit à hauteur de 26,0 millions d'euros et remboursé des dettes de crédit-bail pour 3,1 millions d'euros.

#### 4.12.5. Position nette de trésorerie

La position nette de trésorerie est négative et s'établit à -200,8 millions d'euros 30 septembre 2013 contre -66,6 millions d'euros à fin mars 2013.

#### 4.13. Trésorerie et financement

Le flux de trésorerie résultant des activités opérationnelles a été négatif pour le premier semestre 2013-2014 (-85,1 millions d'euros), en fort recul par rapport à la même période l'année précédente (-37,4 millions d'euros, soit une variation défavorable de 47,7 millions d'euros). Une part significative de la dégradation est liée au financement par le Groupe du projet de centrale électrique de Touwsrivier, à hauteur de 37,2 millions d'euros. L'autre facteur significatif expliquant cette dégradation est la baisse de l'EBITDA de la division Energie solaire, à hauteur de 7,1 millions d'euros et directement liée à la croissance des coûts fixes de ce secteur d'activité.

Parallèlement, les flux de trésorerie liés aux investissements industriels ont connu une forte baisse, passant de 97,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2012-2013 à seulement 32,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2013-2014. En revanche, la construction de la centrale solaire de Touwsrivier a fortement impacté la consommation de trésorerie liée à des investissements financiers : versement d'un dépôt de garantie de 11,9 millions d'euros et placement des fonds levés en Afrique du Sud pour un montant total de 72,9 millions d'euros, ces fonds étant indisponibles jusqu'à ce que 50 % de la capacité soit installée et connectée au réseau.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ressortent largement positifs au premier semestre 2013-2014 (+191,6 millions d'euros). Ce montant s'explique principalement par les éléments suivants :

- l'augmentation du capital de Soitec S.A., réalisée en juin 2013 pour un montant de 68,0 millions d'euros (net de frais d'émission),
- L'émission d'un emprunt obligataire 2018 par Soitec France, Océanes 2018 pour un montant net de frais d'émission de 99,6 millions d'euros et d'un emprunt obligataire non convertible en Afrique du sud, pour un montant net de frais d'émission et hors impact de change de 72,9 millions d'euros.
- Le remboursement anticipé, en septembre 2013, de 7 249 260 Océanes 2014, pour un montant de 61,9 millions d'euros.

Au total, la trésorerie du Groupe a diminué de 13,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2013-2014 pour atteindre 117,0 millions d'euros.

#### 4.14. Objectifs de la politique de gestion de trésorerie

La politique de gestion de la trésorerie mise en place par le Groupe vise à minimiser le risque de change transactionnel et à assurer une rémunération satisfaisante de ses avoirs financiers. Les transactions commerciales du Groupe sont exposées au risque de change, notamment au niveau de la parité dollar/euro, la majorité de ses ventes étant libellée en dollars. Ce risque est partiellement compensé par le fait que toutes les matières premières sont achetées en dollars, et que sur la période écoulée ont été payés les investissements de l'usine de San Diego en USD. Des contrats à terme et swaps de devises sont également régulièrement utilisés comme instruments de couverture sur un horizon limité aux facturations certaines.

Le Groupe mène également des négociations en vue d'augmenter ses lignes de crédit bancaires.

#### 4.15. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont décrites dans la note 7.5.2 de l'annexe des comptes consolidés semestriels.

## 5. Informations sur les tendances

### **Une dynamique positive mais des perspectives prudentes à court terme, avec un chiffre d'affaires quasiment stable en séquentiel pour l'Electronique au second semestre**

Dans l'Electronique, Soitec a créé des solutions à base de SOI adaptées aussi bien aux structures planaires que non planaires pour les nœuds technologiques de 20 nm et en deçà. Ces solutions doivent encore être adoptées à grande échelle pour compenser la tendance que l'on observe actuellement sur les marchés numériques pour les plaques SOI de 300 mm

L'annonce récente par STMicroelectronics de qualifications de produits à base de SOI totalement déplété témoigne d'un contexte favorable aux solutions technologiques de Soitec. Cependant celles-ci doivent encore être adoptées à très grande échelle par plusieurs autres acteurs du secteur pour pouvoir dégager des revenus suffisants pour le Groupe, soit directement, soit sous la forme de revenus de licences. La chaîne d'approvisionnement de SOI a été significativement renforcée par le renouvellement de l'accord de licence avec Shin Etsu-Handotai.

Compte tenu des incertitudes économiques générales, l'industrie des semi-conducteurs reste toutefois prudente dans son adoption de nouvelles technologies. En conséquence, l'activité devrait rester modérée pour la division Electroniques au cours des prochains trimestres, avec une visibilité limitée au second trimestre de l'exercice en cours. Cette visibilité limitée pour les ventes liées aux applications numériques, sera en partie compensée par une adoption toujours soutenue des technologies Soitec destinées aux applications RF et mobiles. Les ventes de la division Electronique du second semestre 2013-2014 devraient donc rester stables par rapport au premier semestre de l'exercice.

#### **Les premières ventes significatives de la division Solaire et les programmes de réduction des coûts ouvrent un potentiel de hausse pour le second semestre**

Au second semestre, les prévisions de forte croissance séquentielle du chiffre d'affaires de la division Solaire restent toujours liées à l'obtention de l'accord du ministère sud-africain de l'Energie d'Afrique quant au changement de contrôle de la société de projet. L'obtention de cet accord permettrait la reconnaissance du chiffre d'affaires dans les comptes. Comme déjà indiqué, en l'absence de ce feu vert, les ventes de ce projet ne pourraient pas être reconnues dans le chiffre d'affaires du second semestre. Sur la base du calendrier actuel et des changements éventuels dans la clôture des transactions, d'autres projets pourraient voir leur contribution reportée et leur contribution significative au chiffre d'affaires de la division Energie Solaire n'est pas totalement garantie avant la fin de l'exercice en cours. Le Groupe suit avec vigilance tous les événements susceptibles d'affecter la mise en application de ses conventions d'achat d'électricité ou les dates de mise en service qui y sont stipulées.

Au regard des prévisions de croissance pour ses divisions Electronique et Energie Solaire, et compte tenu des mesures continues de réduction des coûts, dont celles récemment adoptées par la division Electronique en vue d'économiser 17 millions d'euros, mais aussi d'autres initiatives dans l'ensemble de ses organisations, le Groupe confirme être en mesure d'atteindre son objectif de retour à une marge opérationnelle positive pour l'exercice 2015-2016, fixé dans le programme « Soitec 2015 ».

Le Groupe estime que la marge opérationnelle des résultats consolidés de l'exercice 2013-2014 restera négative. Sur la base des prévisions les plus récentes, la trésorerie disponible à mars 2014 devrait rester globalement inchangée par rapport à septembre 2013. Le Groupe reste attentif aux opportunités pouvant lui permettre d'accroître ses liquidités, à travers une monétisation de ses actifs ou des lignes de crédit supplémentaires.

## 6. Informations financières

### 6.1. Comptes consolidés au 30 septembre 2013

#### 6.1.1. Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Ventes</b>	<b>6.1.6</b>	<b>90 992</b>	<b>130 243</b>
Coût des ventes	-	(122 384)	(143 091)
<b>Marge brute</b>	<b>6.1.6</b>	<b>(31 392)</b>	<b>(12 848)</b>
Frais commerciaux et de marketing	6.1.6	(8 700)	(8 154)
Frais de recherche et développement	7.4.2	(15 254)	(28 831)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	6.1.6	(1 136)	(1 592)
Frais généraux et administratifs	6.1.6	(15 456)	(18 750)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>6.1.6</b>	<b>(71 939)</b>	<b>(70 175)</b>
Autres produits opérationnels	7.4.4	2 687	-
Autres charges opérationnelles	7.4.4	(71 977)	(56 260)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-</b>	<b>(141 230)</b>	<b>(126 435)</b>
Produits financiers	-	13 520	8 598
Charges financières	-	(32 211)	(14 060)
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>(18 691)</b>	<b>(5 462)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-</b>	<b>(159 921)</b>	<b>(131 897)</b>
Impôt	7.4.5	(4)	-
<b>Résultat après impôt</b>	<b>-</b>	<b>(159 925)</b>	<b>(131 897)</b>
Quote-part du résultat mis en équivalence	-	(305)	(441)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-</b>	<b>(160 230)</b>	<b>(132 338)</b>
Intérêts non contrôlés	-	(194)	-
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-</b>	<b>(160 037)</b>	<b>(132 338)</b>
Résultat net de base par action en euros	-	(1,06)	(1,08)
Résultat global net dilué par action en euros	-	(1,06)	(1,08)

#### 6.1.2. Résultat global

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>6.1.4</b>	<b>(160 230)</b>	<b>(132 338)</b>
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	6.1.4	(8 808)	4 666
<b>Eléments du résultat global recyclables au compte de résultat</b>	<b>6.1.4</b>	<b>(8 808)</b>	<b>4 666</b>
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilé	6.1.4	-	-
<b>Eléments du résultat global non recyclables au compte de résultat</b>	<b>6.1.4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>6.1.4</b>	<b>(8 808)</b>	<b>4 666</b>
<b>Résultat global de la période</b>	<b>6.1.4</b>	<b>(169 039)</b>	<b>(127 672)</b>
Intérêts non contrôlés	6.1.4	(176)	-
<b>Résultat global net (part du groupe)</b>	<b>6.1.1</b>	<b>(168 862)</b>	<b>(127 672)</b>

## 6.1.3. Bilan

<b>Actif</b> (en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2013	31 mars 2013
<b>Actifs non courants :</b>			
Goodwill et immobilisations incorporelles	7.3.1	19 317	56 069
Projets de développements capitalisés	7.3.1	2 782	2 968
Immobilisations corporelles	7.3.1	310 634	340 583
Projets de centrales solaires	7.3.2	12 421	16 284
Actifs d'impôts différés	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	14 150
Actifs financiers non courants	-	506	3 601
Autres actifs non courants	-	23 887	18 730
<b>Total des actifs non courants</b>	-	<b>369 547</b>	<b>452 385</b>
<b>Actifs courants :</b>			
Stocks	7.3.3	81 819	66 236
Clients et comptes rattachés	7.3.4	27 026	42 414
Projets de centrales solaires	7.3.2	14 273	-
Autres actifs courants	-	36 973	25 140
Actifs financiers courants	-	86 323	2 937
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7.3.5	117 049	130 127
<b>Total des actifs courants</b>	-	<b>363 464</b>	<b>266 855</b>
<b>Total de l'actif</b>	-	<b>733 013</b>	<b>719 240</b>
<b>Capitaux propres et passifs</b> (en milliers d'euros)			
	Notes	30 septembre 2013	31 mars 2013
<b>Capitaux propres :</b>			
Capital social	6.1.4	17 249	12 263
Primes liées au capital	6.1.4	704 326	641 233
Actions propres	6.1.4	(478)	(478)
Réserves et report à nouveau	6.1.4	(425 496)	(270 661)
Autres réserves	6.1.4	4 585	8 736
<b>Capitaux propres (part du groupe)</b>	<b>6.1.4</b>	<b>300 185</b>	<b>391 093</b>
Intérêts non contrôlés	6.1.4	(218)	(119)
<b>Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>6.1.4</b>	<b>299 968</b>	<b>390 974</b>
<b>Passifs non courants :</b>			
Dettes financières à long terme	7.3.9	161 087	139 663
Passifs d'impôts différés	7.4.5	-	-
Provisions et autres passifs non courants	7.3.10	14 199	13 133
<b>Total des passifs non courants</b>	-	<b>175 286</b>	<b>152 796</b>
<b>Passifs courants :</b>			
Dettes financières à court terme	7.3.9	156 733	56 999
Fournisseurs	-	48 729	57 593
Provisions et autres passifs courants	-	52 297	60 879
<b>Total des passifs courants</b>	-	<b>257 759</b>	<b>175 470</b>
<b>Total du passif</b>	-	<b>733 013</b>	<b>719 240</b>



## 6.1.4. Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>31 mars 2012</b>	<b>122 128 392</b>	<b>12 213</b>	<b>641 663</b>	<b>(478)</b>	<b>(67 120)</b>	<b>6 233</b>	<b>592 511</b>	-	<b>592 511</b>
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	-	4 666	4 666	-	4 666
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres</b>	-	-	-	-	-	<b>4 666</b>	<b>4 666</b>	-	<b>4 666</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	(132 338)	-	(132 338)	-	(132 338)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	<b>(132 338)</b>	<b>4 666</b>	<b>(127 672)</b>	-	<b>(127 672)</b>
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	184 451	18	-	-	(18)	-	-	-	-
Opération ABSAAR	-	-	(1 286)	-	-	-	(1 286)	-	(1 286)
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	1 273	-	1 273	-	1 273
Autres éléments	-	-	-	-	(39)	-	(39)	-	(39)
<b>30 septembre 2012</b>	<b>122 312 843</b>	<b>12 231</b>	<b>640 378</b>	<b>(478)</b>	<b>(198 242)</b>	<b>10 899</b>	<b>464 787</b>	-	<b>464 787</b>

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission du capital	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Autres réserves	Capitaux propres (part du groupe)	Intérêts non contrôlés	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>31 mars 2013</b>	<b>122 626 743</b>	<b>12 263</b>	<b>641 233</b>	<b>(478)</b>	<b>(270 661)</b>	<b>8 736</b>	<b>391 093</b>	<b>(119)</b>	<b>390 974</b>
Ecart de change sur conversion des entités étrangères	-	-	-	-	(4 673)	(4 152)	(8 825)	17	(8 808)
Ecart actuariel sur engagement de retraite et assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des produits et charges de la période reconnus directement en capitaux propres</b>	-	-	-	-	<b>(4 673)</b>	<b>(4 152)</b>	<b>(8 825)</b>	<b>17</b>	<b>(8 808)</b>
Résultat de la période	-	-	-	-	(160 037)	-	(160 037)	(194)	(160 230)
<b>Résultat global de la période</b>	-	-	-	-	<b>(164 710)</b>	<b>(4 152)</b>	<b>(168 862)</b>	<b>(176)</b>	<b>(169 038)</b>
Exercices de stock-options et/ou attribution définitive d'actions gratuites	582 040	58	-	-	(58)	-	-	-	-
Opération sur capital	49 283 512	4 928	66 533	-	-	-	71 461	-	71 461
Frais d'augmentation de capital nets	-	-	(3 440)	-	-	-	(3 440)	-	(3 440)
Impact du rachat anticipé partiel des Océanes 2014	-	-	-	-	(1 863)	-	(1 863)	-	(1 863)
Composante capitaux propres des nouveaux instruments financiers composés (Océanes 2018)	-	-	-	-	13 208	-	13 208	-	13 208
Transactions avec les intérêts non contrôlés	-	-	-	-	105	-	105	78	183
Paiements fondés sur les actions	-	-	-	-	(1 517)	-	(1 517)	-	(1 517)
<b>30 septembre 2013</b>	<b>172 492 295</b>	<b>17 250</b>	<b>704 326</b>	<b>(478)</b>	<b>(425 496)</b>	<b>4 584</b>	<b>300 185</b>	<b>(218)</b>	<b>299 968</b>

## 6.1.5. Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Notes	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>6.1.1</b>	<b>(160 230)</b>	<b>(132 338)</b>
<b>Elimination des éléments non monétaires :</b>			
Quote-part de résultat mis en équivalence	-	305	441
Dépréciation pour perte de valeur de titres mis en équivalence	7.4.4	13 211	-
Dépréciation de goodwill	7.4.4	30 668	-
Dotations aux amortissements	7.4.3	28 905	30 971
Dépréciations pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés	7.3.1 – 7.4.4	17 756	55 620
Dotations aux provisions nettes	-	9 090	2 452
Dotations aux provisions pour retraite	-	524	349
Résultat sur cessions d'actifs	-	103	(753)
Variation des impôts	-	4	-
Coût de l'endettement financier net	-	18 689	5 461
Paiements fondés sur les actions	7.3.7	(1 517)	1 273
<b>Total des éléments non monétaires</b>	<b>-</b>	<b>117 738</b>	<b>95 814</b>
<b>Augmentation (diminution) de trésorerie sur :</b>			
Stocks	-	(18 813)	(5 787)
Projets de centrales solaires	-	(7 498)	-
Clients et comptes rattachés	-	15 431	2 387
Autres créances	-	(13 019)	15 086
Fournisseurs et comptes rattachés	-	(11 212)	1 364
Autres dettes	-	(7 453)	(13 895)
<b>Variation du BFR</b>	<b>-</b>	<b>(42 564)</b>	<b>(845)</b>
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	(1 807)	(8 459)
Projet de développement de centrale solaire capitalisée	-	(1 631)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(28 584)	(88 590)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 096	739
(Acquisitions) et cessions d'actifs financiers	-	(84 850) *	2 921
Apports en capital dans une société mise en équivalence (co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology)	-	(1 047)	(4 147)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>(116 023)</b>	<b>(97 536)</b>
Sommes reçues des actionnaires : augmentation de capital et exercice de stock-options	-	68 022 **	1
Rachat des ABSAARS	-	-	(1 286)
Emission d'emprunts	7.3.8	172 580 ***	-
Tirages de lignes de crédit	7.3.8	26 015	20 001
Remboursement d'emprunts (y compris contrat de location financement)	7.3.8	(65 356) ****	(5 503)
Intérêts financiers reçus	-	4 537	2 351
Intérêts financiers versés	-	(14 234)	(10 276)
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>-</b>	<b>191 564</b>	<b>5 288</b>
Effet de la variation des cours des devises	-	(2 762)	769
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>-</b>	<b>(13 078)</b>	<b>(128 848)</b>
Trésorerie à l'ouverture	-	130 127	259 804
Trésorerie à la clôture	-	117 049	130 956

\* Au 30 septembre 2013, ce montant inclut :

- des dépôts de garanties pour un montant de 11 850 milliers d'euros versés dans le cadre de la construction de la centrale solaire « Touwsrivier » en Afrique du Sud,
- des liquidités soumises à restriction pour 72 946 milliers d'euros, concernant essentiellement le placement rémunéré de la trésorerie reçue suite à l'émission d'un emprunt obligataire en Afrique du Sud, pour financer la construction d'une centrale solaire (« Touwsrivier »). Ces liquidités sont classées au bilan dans la rubrique « actifs financiers courants » dans la mesure où la Société considère que les conditions de restriction seront levées à court terme.

\*\* L'augmentation de capital de Soitec SA du 28 juin 2013 a généré un montant de 68 022 milliers d'euros, net de 3 440 milliers d'euros de frais d'émission.

\*\*\* Les émissions d'emprunts concernent :

- l'émission d'un emprunt obligataire convertible Océanes 2018 par Soitec SA, pour un montant net de frais d'émission de 99 602 milliers d'euros,
- l'émission d'un emprunt obligataire non convertible en Afrique du Sud, pour un montant net de frais d'émission de 72 978 milliers d'euros (1 milliard de rand sud africain). Ce montant est destiné à financer la construction de la centrale solaire Touwsrivier en Afrique du Sud.

\*\*\*\* Les remboursements d'emprunts incluent le rachat anticipé de 7 249 260 océanes 2014 pour 61 981 milliers d'euros.

#### 6.1.6. Information sectorielle

La Société opère sur trois secteurs d'activité :

- la production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie microélectronique (Electronique),
- la production et la commercialisation de modules photovoltaïques à concentration, la réalisation, la conception et la construction de projets photovoltaïques clés en main et l'exploitation d'installations photovoltaïques (Energie solaire).
- la mise au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes (Eclairage)

L'EBITDA présenté dans le tableau de l'analyse sectorielle représente la perte opérationnelle courante (EBIT) avant dépréciations, amortissements et les éléments non cash liés au paiement fondé sur les actions. L'EBITDA est une mesure quantitative non IFRS utilisée pour mesurer la capacité de l'entreprise à générer de la trésorerie à partir de ses activités opérationnelles. Le Groupe pense que la présentation de cet indicateur est utile aux investisseurs et aux autres parties prenantes impliquées dans l'évaluation d'entreprises industrielles. L'EBITDA n'est pas défini par une norme IFRS et ne doit pas être considéré comme une alternative à tout autre indicateur financier.

L'information sectorielle se présente comme suit :

- Répartition du résultat

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013				Total
	Corporate	Electronics	Solar Energy	Lighting	
Ventes	-	89 941	695	357	<b>90 992</b>
<b>Marge brute</b>	-	<b>1 598</b>	<b>(33 191)</b>	<b>201</b>	<b>(31 392)</b>
Frais de recherche bruts	(223)	(14 456)	(8 607)	(5 451)	<b>(28 738)</b>
Ventes de prototypes et autres revenus	103	3 183	-	246	<b>3 532</b>
Subventions et avances remboursables		5 995	66	3 891	<b>9 952</b>
<b>Frais de recherche nets</b>	<b>(120)</b>	<b>(5 278)</b>	<b>(8 541)</b>	<b>(1 314)</b>	<b>(15 254)</b>
<b>Frais commerciaux</b>	-	<b>(3 257)</b>	<b>(4 849)</b>	<b>(595)</b>	<b>(8 700)</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>(5 267)</b>	<b>(7 177)</b>	<b>(2 929)</b>	<b>(84)</b>	<b>(15 456)</b>
<b>Frais de lancement de projets de centrales solaires</b>	-	-	<b>(1 136)</b>	-	<b>(1 136)</b>
<b>Autres produits opérationnels *</b>	-	<b>2 687</b>	-	-	<b>2 687</b>
<b>Autres charges opérationnelles *</b>	-	<b>(21 475)</b>	<b>(50 502)</b>	-	<b>(71 977)</b>
<b>EBIT</b>	<b>(5 388)</b>	<b>(32 902)</b>	<b>(101 147)</b>	<b>(1 791)</b>	<b>(141 230)</b>
<i>Amortissements</i>	<i>34</i>	<i>20 447</i>	<i>7 373</i>	<i>1 051</i>	<b><i>28 905</i></b>
<i>Dépréciation pour perte de valeur sur immobilisations et amortissements accélérés</i>	-	<i>4 726</i>	<i>13 030</i>	-	<b><i>17 756</i></b>
<i>Paiements fondés sur les actions</i>	<i>(1 144)</i>	<i>(27)</i>	<i>(312)</i>	<i>(34)</i>	<b><i>(1 517)</i></b>
<i>Dépréciation pour perte de valeur des titres mis en équivalence</i>	-	-	<i>13 211</i>	-	<b><i>13 211</i></b>
<i>Dépréciation du goodwill</i>	-	<i>11 402</i>	<i>19 266</i>	-	<b><i>30 668</i></b>
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	-	<i>2 159</i>	<i>6 731</i>	-	<b><i>9 090</i></b>
<i>Dotations aux provisions retraite</i>	-	<i>524</i>	-	-	<b><i>524</i></b>
<i>Résultat sur cession d'actif</i>	-	<i>(7)</i>	-	<i>110</i>	<b><i>(103)</i></b>
<b>EBITDA</b>	<b>(6 498)</b>	<b>6 322</b>	<b>(41 648)</b>	<b>(664)</b>	<b>(42 491)</b>

(en milliers d'euros)	30 septembre 2012				Total
	Corporate	Electronics	Solar Energy	Lighting	
Ventes	-	126 003	4 240	-	130 243
<b>Marge brute</b>	-	<b>7 642</b>	<b>(20 490)</b>	-	<b>(12 848)</b>
Frais de recherche bruts	-	(15 762)	(9 534)	(6 088)	(31 384)
Subventions et avances remboursables	-	2 531	22	-	2 553
<b>Frais de recherche nets</b>	-	<b>(13 231)</b>	<b>(9 512)</b>	<b>(6 088)</b>	<b>(28 831)</b>
<b>Frais commerciaux</b>	-	<b>(4 551)</b>	<b>(3 346)</b>	<b>(257)</b>	<b>(8 154)</b>
<b>Frais généraux</b>	<b>(6 682)</b>	<b>(6 936)</b>	<b>(5 093)</b>	<b>(40)</b>	<b>(18 750)</b>
<b>Frais de lancement de projets de centrales solaires</b>	-	-	<b>(1 592)</b>	-	<b>(1 592)</b>
<b>Autres charges opérationnelles*</b>	-	<b>(51 293)</b>	<b>(4 967)</b>	-	<b>(56 260)</b>
<b>EBIT</b>	<b>(6 682)</b>	<b>(68 369)</b>	<b>(44 999)</b>	<b>(6 385)</b>	<b>(126 435)</b>
<i>Amortissements</i>	-	24 691	4 543	1 737	30 971
<i>Paiements fondés sur les actions</i>	642	406	194	31	1 273
<i>Dépréciation pour perte de valeur et amortissements accélérés</i>	-	50 653	4 967	-	55 620
<i>Dotations aux provisions nettes</i>	-	1 982	722	(251)	2 452
<i>Dotations aux provisions pour retraite</i>	-	349	-	-	349
<i>Résultat sur cession d'actifs</i>	-	(753)	-	-	(753)
<b>EBITDA</b>	<b>(6 040)</b>	<b>8 659</b>	<b>(34 573)</b>	<b>(4 668)</b>	<b>(36 524)</b>

\*Voir note 7.4.4

- Répartition du bilan

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013				Total
	Corporate	Electronics	Solar Energy	Lighting	
Immobilisations incorporelles nettes	-	20 467	8 604	30	29 101
<i>Dont goodwill</i>	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles nettes	202	171 419	116 830	27 602	316 053
Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-
<b>Actifs non courants (1)</b>	<b>202</b>	<b>191 886</b>	<b>125 434</b>	<b>27 632</b>	<b>345 154</b>
Stocks (2)	-	33 575	48 143	101	81 819
Clients et comptes rattachés (3)	-	23 826	3 098	102	27 026
Projets de centrales solaires – part courante	-	-	14 273	-	14 273
Autres actifs courants et non courants (4)	-	20 868	12 199	3 906	36 973
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	-	34 472	14 180	77	48 729
Autres dettes courantes et non courantes (6)	-	46 253	15 880	4 363	66 496
<b>Capitaux employés (1) + (2) + (3) + (4) - (5) - (6)</b>	<b>202</b>	<b>189 431</b>	<b>173 086</b>	<b>27 300</b>	<b>390 020</b>

(en milliers d'euros)	31 mars 2013				Total
	Autre	Electronics	Solar Energy	Lighting	
Immobilisations incorporelles nettes	-	35 190	34 660	39	69 889
<i>Dont goodwill</i>	-	11 402	19 266	-	30 668
Immobilisations corporelles nettes	-	191 715	130 252	24 048	346 015
Titres mis en équivalence	-	-	14 150	-	-
<b>Actifs non courants (1)</b>	<b>-</b>	<b>226 905</b>	<b>179 062</b>	<b>24 087</b>	<b>430 054</b>
Stocks (2)	-	35 771	30 465	-	66 236
Clients et comptes rattachés (3)	-	37 342	5 030	42	42 414
Autres actifs courants (4)	-	17 222	7 853	66	25 140
Fournisseurs et comptes rattachés (5)	-	44 405	12 473	715	57 593
Autres dettes courantes et non courantes (6)	-	50 690	19 004	4 317	74 012
<b>Capitaux employés (1) + (2) + (3) + (4) - (5) - (6)</b>	<b>-</b>	<b>222 145</b>	<b>190 932</b>	<b>19 163</b>	<b>432 240</b>

Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe.

- Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires par secteur et sous-secteur s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<i>UGT Electronic 300mm</i>	33 848	68 149
<i>UGT Electronic small diameters</i>	47 571	48 680
<i>UGT Electronic GaAs</i>	4 313	5 436
<i>UGT Electronic Equipment</i>	2 741	2 109
<i>Royalties</i>	1 468	1 629
<b>Total Electronics</b>	<b>89 941</b>	<b>126 003</b>
<b>Total Solar Energy</b>	<b>695</b>	<b>4 240</b>
<b>Total Lighting</b>	<b>357</b>	<b>-</b>
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>90 992</b>	<b>130 243</b>

## 7. Notes aux états financiers consolidés du 30 septembre 2013

### 7.1. Présentation de la Société et de l'activité

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée à Euronext Paris, compartiment B. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « la Société » ou « le Groupe ».

Le Groupe opère sur trois secteurs d'activité :

- Le secteur d'activité Electronique : le Groupe produit et commercialise des plaques de silicium sur isolant destinées principalement à l'industrie des semi-conducteurs. Les principaux produits du Groupe sont les plaques Unibond™, dont le procédé de fabrication utilise la technologie brevetée Smart Cut™ concédée sous licence exclusive à la Société par le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Cette licence exclusive se poursuit jusqu'au terme de la validité des brevets déposés, le premier tombant dans le domaine public en 2013. Les activités acquises ultérieurement (matériaux III-V, transferts de circuits) ainsi que celles de la société Altatech sont incluses dans ce secteur d'activité.
- Le secteur d'activité Energie Solaire : depuis décembre 2009, date à laquelle le Groupe a pris le contrôle de la société Soitec Solar GmbH, le Groupe produit et commercialise des modules photovoltaïques à concentration et conçoit, réalise et construit des installations de centrales solaires en vue de leur vente clé en main ou de leur exploitation.

- Le secteur d'activité Eclairage : sur la base du portefeuille de technologies développé dans sa division Electronique, le Groupe met au point des matériaux destinés à la fabrication de diodes électroluminescentes et met en œuvre une stratégie d'alliances pour devenir un acteur dans ce secteur d'activité.
- Le Groupe a décidé d'isoler le coût des fonctions centrales de support aux divisions. Ces coûts présentés dans la catégorie « Corporate » regroupent la direction générale du Groupe, les fonctions trésorerie, consolidation, contrôle interne, planification, communication financière, les frais juridiques relatifs à la réglementation des sociétés cotées, ainsi que les équipes en charge d'harmoniser les pratiques et de mettre en place les synergies entre les divisions (direction industrielle, ressources humaines, informatique, qualité).

## 7.2. Règles et méthodes comptables

### 7.2.1. Principes de préparation des états financiers

- Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels, présentés de manière résumée, ont été préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 (« Information financière intermédiaire »).

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2013.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2013 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet [www.soitec.com](http://www.soitec.com).

- Méthodes comptables

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2013 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2013 à l'exception des éléments ci-dessous et de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations suivantes, adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1er avril 2013 :

- Amendement à IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global ;
- IAS 19 amendée Avantages du personnel notamment pour les régimes à prestations définies ;
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur ;
- Amendement à IFRS 7 relatif aux informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes semestriels au 30 septembre 2013.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants, dont l'application obligatoire est postérieure aux exercices ouverts après le 1er avril 2013 :

- IFRS 10 Etats financiers consolidés / contrôle ;
- IFRS 11 Accords conjoints ;
- IFRS 12 Informations sur les participations dans d'autres entités ;
- IAS 27 amendée Etats financiers individuels ;
- IAS 28 Révisée relative aux participations dans des entreprises associées ;
- Amendement à IAS 32 relatif à la compensation des actifs et des passifs financiers ;
- IFRS 9 Instruments financiers (remplacement de la norme IAS 39).

L'impact résultant de l'adoption de ces normes, amendements et interprétations que le Groupe n'a pas adopté par anticipation est en cours d'évaluation.

- Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction du Groupe, des estimations et hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sont élaborés sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.



Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2013 sont les mêmes que ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2013 à l'exception de la comptabilisation de l'impôt sur le résultat qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle.

#### 7.2.2. Événements de la période

Au cours du premier semestre de l'exercice 2013-2014, le Groupe a pris la décision de consolider sa structure financière pour poursuivre sa stratégie de croissance.

Le 28 juin 2013, Soitec a procédé à une augmentation de capital, qui s'est traduite par l'émission de 49 283 512 actions nouvelles au prix unitaire de 1,45 euro. Le produit net de frais d'émission de l'opération s'élève à 68,0 millions d'euros et a été partiellement affecté au refinancement de l'Obligation à option de Conversion et/ou Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE) émises en 2009.

Le 18 septembre 2013, le Groupe a procédé :

- au remboursement anticipé de 7 249 260 Océanes 2014 pour un montant total de 61 981 milliers d'euros, permettant ainsi de réduire le montant de la dette restant à rembourser au 9 septembre 2014.
- à l'émission de nouvelles Obligations à option de Conversion et/ou Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE), pour un montant nominal de 103,2 millions d'euros. Les 40 000 000 d'obligations émises sont à échéance au 18 septembre 2018 et portent intérêts à un taux nominal annuel de 6,75 %, payables semestriellement, les 18 mars et 18 septembre de chaque année. Le prix d'émission s'élève à 2,58 euros par obligation.

Par ailleurs, les obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société sous certaines conditions.

En application d'IAS 39, la juste valeur des Océanes est comptabilisée en distinguant deux composantes :

- la composante dette est calculée sur la base d'un taux d'intérêt de marché pour un emprunt obligataire non convertible équivalent. Elle a été comptabilisée au coût amorti pour un montant de 86,5 millions d'euros (montant net de sa quote-part de frais d'émission). Le taux d'intérêt effectif estimé de la dette est ainsi de 11,44 %.
- la composante option de conversion est déterminée par différence entre la juste valeur totale de l'OCEANE et la composante dette. Elle a été comptabilisée séparément en capitaux propres pour un montant de 13,2 millions d'euros (montant net de sa quote-part de frais d'émission).

Par ailleurs, le Groupe a procédé au financement de la construction de la centrale solaire de Touwsrivier (Afrique du Sud) en émettant le 29 avril 2013, un emprunt obligataire non convertible dans sa filiale CPV Power Plant n°1 Bond, pour un montant de 1 000 millions de rands sud africain. Les obligations émises sont à échéance au 30 juin 2029 et portent intérêt à un taux nominal annuel fixe de 11 %, payables semestriellement le 30 juin et le 30 décembre de chaque année. Le montant net de frais reçu est de 72 978 milliers d'euros.

#### 7.2.3. Périmètre de consolidation

Toutes les participations détenues par le Groupe sont placées sous le contrôle de la société mère et sont donc consolidées par la méthode de l'intégration globale, à l'exception de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology (RSOT) détenue à 49,48 % et mise en équivalence.

Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif et jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération.

Au 30 septembre 2013, les états financiers consolidés intègrent globalement les comptes de la Société et de l'ensemble de ses filiales à l'exception de la co-entreprise mise en équivalence :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays
Soitec USA Inc.	1997	100,00 %	Etats-Unis
Soitec Specialty Electronics S.A.S	Avril 2003	100,00 %	France
Soitec Japan Inc.	Juin 2004	100,00 %	Japon
Soitec Phoenix Labs Inc.	Février 2006	100,00 %	Etats-Unis
Soitec Microelectronics Singapore Pte LTD	Juin 2006	100,00 %	Singapour
Soitec Solar GmbH	Décembre 2009	100,00 %	Allemagne
Soitec Solar Spain S.A.U	Décembre 2009	100,00 %	Espagne
Soitec Solar Inc.	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis
Soitec Solar Industries LLC	Décembre 2009	100,00 %	Etats-Unis
Soitec Solar Italia S.R.L	Août 2010	100,00 %	Italie
Soitec Solar Development LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis
Soitec Solar RSA LTD	Avril 2011	100,00 %	Afrique du Sud
Soitec Korea	Juillet 2011	100,00 %	Corée
Soitec Solar France	Octobre 2011	100,00 %	France
Reflexite Soitec Optical Technology LLC	Novembre 2011	49,48 %	Etats-Unis
Altatech Semiconductor S.A.S	Janvier 2012	100,00 %	France
Soitec Corporate Services	Juillet 2012	100,00 %	France
Soitec Solar Chile	Juillet 2013	100,00 %	Chili

Dans le cadre de son activité Energie Solaire, le Groupe peut être amené à créer des structures juridiques dédiées pour héberger les permis, autorisations administratives, coûts et revenus liés à un projet de ferme solaire. En règle générale, ces structures juridiques sont destinées à être cédées à des investisseurs quand les projets sont suffisamment avancés.

Les entités créées et placées sous le contrôle exclusif du Groupe et consolidées par intégration globale sont les suivantes :

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays
CPV Power Plant n°1 LTD (« Touwsrivier »)	Octobre 2009	100,00 %	Afrique du Sud
CPV Rians S.A.S	Juillet 2010	100,00 %	France
Concentrix Silicy 2 S.R.L	Août 2010	100,00 %	Italie
Newberry Solar 1 LLC	Septembre 2010	100,00 %	Etats-Unis
CPV Power plant n° 2 LTD	Septembre 2010	100,00 %	Afrique du Sud
Alicoop Poggio Santa Lucia S.R.L	Novembre 2010	100,00 %	Italie
Alicoop Monte Bellone S.R.L	Novembre 2010	100,00 %	Italie
Desert Green Solar Farm LLC *	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis
LanEast Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis
LanWest Solar Farm LLC	Février 2011	100,00 %	Etats-Unis
Rugged Solar LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis
Tierra del Sol Solar Farm LLC	Avril 2011	100,00 %	Etats-Unis
CX Giuggianello S.R.L	Octobre 2011	100,00 %	Italie
CX Minervino S.R.L	Octobre 2011	100,00 %	Italie
CPV Thuir-1 S.A.S	Février 2012	100,00 %	France
CVP Durance-1 S.A.S	Février 2012	100,00 %	France
CVP Narbonne-1 S.A.S	Février 2012	100,00 %	France
CVP Llo-1 S.A.S	Février 2012	100,00 %	France
Sorrel Solar Farm LLC	Février 2012	100,00 %	Etats-Unis
CPV Thémis	Mars 2012	100,00 %	France
Black Mountain (K2011137452 LTD)	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud

Entités	Date d'entrée dans le périmètre	Pourcentage de contrôle d'intérêt	Pays
Itakane Trading 339 (Pty) Ltd	Mars 2012	100,00 %	Afrique du Sud
Tierra del Sol II Solar Farm LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis
Los Robles Solar Power Plant LLC	Mai 2012	100,00 %	Etats-Unis
CPV Power Plant n° 1 Bond SPV (Rf) Ltd	Septembre 2012	60,00 %	Afrique du Sud

\* L'entité EE Borrego Land LLC, située aux Etats-Unis, acquise en juillet 2012 et détenue à 100 % par le Groupe a été fusionnée avec l'entité Desert Green.

### 7.3. Notes sur le bilan

#### **Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Le Groupe a réexaminé la valeur d'utilité de certains équipements spécifiques et a enregistré des amortissements accélérés pour ramener la valeur nette comptable à la valeur d'utilité des lignes de production concernées :

- Arrêt de l'activité de recyclage de matières premières sur le site de Pasir ris à Singapour (conduisant à l'arrêt complet de la production du site de Singapour) : 7,4 millions d'euros,
- Arrêt de la production du site de Freiburg en Allemagne : 10,3 million d'euros.

#### **Tests de dépréciation pour perte de valeur**

Le Groupe a procédé, dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 septembre 2013, aux tests de dépréciation des actifs non courants sur les UGT sur lesquelles le Groupe a estimé qu'il existait un indice de perte de valeur.

- Secteur d'activité Electronique

Les tests de dépréciation réalisés pour la clôture au 30 septembre 2012 avaient conduit à la comptabilisation d'une dépréciation pour perte de valeur de 32 007 milliers d'euros.

Le Groupe a considéré qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2013 sur le secteur d'activité Electronique et a réalisé un test de dépréciation sur deux des quatre UGT de ce secteur d'activité, telles que définies ci-dessous :

- *Electronic 300 mm*, servant principalement le segment de marché du numérique et s'appuyant sur les capacités de production des sites de Bernin 2 et de Pasir Ris.
- *Electronic Equipment*, activité de conception et de ventes d'équipements destinés principalement à l'industrie de semi-conducteurs, intégrée au secteur d'activité Electronique depuis l'acquisition de la société Altatech, disposant de brevets et de moyens de production sur le site de Montbonnot, près de Grenoble. Le *goodwill* généré lors de l'acquisition d'Altatech est testé sur la base de l'UGT *Electronic Equipment*.

Ce test de dépréciation a été actualisé sur les périmètres de chacune des deux UGT concernées, en plafonnant les revenus aux volumes de production réalisables avec la capacité de production installée.

Les deux autres UGT *Electronic small diameters* et *Electronic GaAs* n'ont pas fait l'objet de tests de dépréciation, le Groupe ayant en effet estimé qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur sur ces activités.

Ce test a conduit à la dépréciation de la totalité du *goodwill* résultant de l'acquisition d'Altatech (UGT *Electronic Equipment*) pour un montant de 11,4 millions d'euros.

- Secteur d'activité Energie solaire

Le Groupe a considéré également qu'il existait un indice de perte de valeur à la clôture au 30 septembre 2013 sur le secteur d'activité Energie Solaire et a réalisé un test de dépréciation sur l'ensemble des UGT de ce secteur d'activité, telles que définies ci-dessous :

- Pour les projets de conception, de construction et d'exploitation d'installations de centrales solaires, l'UGT correspond à chaque projet individuel ou à un groupe de projets lorsqu'ils sont dans la même zone géographique et qu'ils sont interdépendants.
- Pour les installations destinées à être exploitées, l'UGT correspond à chaque installation ou à plusieurs installations lorsqu'elles sont dans la même zone géographique et qu'elles sont interdépendantes.
- Pour la production et la commercialisation des modules photovoltaïques à concentration, activité pour laquelle le Groupe est organisé de manière globale, les clients étant gérés de manière centralisée et les capacités de production étant organisées de façon à optimiser leur utilisation sans distinction géographique, l'UGT correspond à l'activité production de modules.
- Le *goodwill* généré lors de l'acquisition de Soitec Solar a été testé sur la base de l'UGT Energie Solaire, qui est le regroupement des UGT définies ci-dessus, prise dans son ensemble.

Ce test de dépréciation a été actualisé sur les périmètres de chacune des UGT distinctes, en plafonnant les revenus aux volumes de production réalisables avec la capacité de production installée. Le test de dépréciation des centrales solaires a conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation pour perte de valeur de la centrale solaire de Desert Green pour un montant de 2,8 millions d'euros, sur ses actifs non courants, car le projet ne bénéficie pas de flux futurs permettant de couvrir la valeur des actifs associés. Les stocks de systèmes photovoltaïques livrés sur le site ont également été dépréciés, pour un montant de 1,4 million d'euros. Enfin, le groupe a provisionné un montant de 1,8 million d'euros au titre de la perte à terminaison attendue au moment de la cession de la centrale électrique.

Le test de dépréciation de l'UGT production de modules photovoltaïques a conduit à la dépréciation de la totalité du *goodwill* résultant de l'acquisition de Concentrix pour un montant de 19,3 millions d'euros, ainsi que de la totalité de la participation dans la co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology pour un montant de 13,2 millions d'euros.

### 7.3.1. Acquisitions et cessions d'immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Au cours du premier semestre 2013-2014, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Projets de développement capitalisés	Concessions, brevets et autres droits	Logiciels	Projets de centrales solaires	Immobilisations en cours	Total
<b>31 mars 2013</b>	<b>30 668</b>	<b>2 968</b>	<b>10 016</b>	<b>14 297</b>	<b>10 851</b>	<b>1 089</b>	<b>69 889</b>
Mises en service et reclassements (valeur brute)	-	-	-	1 078	(4 358)	(1 078)	(4 358)*
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	2 559	879	3 438
Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion (valeur nette)	-	-	-	(40)	(886)	-	(926)
Amortissement (nets)	-	(186)	(1 822)	(3 514)	(4)	-	(5 526)
Amortissements accélérés et dépréciation pour perte de valeur	-	-	-	(24)	(2 722)	-	(2 746)**
Cessions ou mises au rebut (valeur brute)	-	(1)	-	-	-	-	(1)
Variation du <i>goodwill</i>	(30 668)	-	-	-	-	-	(30 668)
<b>30 septembre 2013</b>	<b>-</b>	<b>2 781</b>	<b>8 194</b>	<b>11 798</b>	<b>5 440</b>	<b>890</b>	<b>29 101</b>

\* Ce montant correspond à divers reclassements entre immobilisations corporelles et incorporelles.

\*\* Ce montant est principalement composé :

- des amortissements accélérés de certains logiciels du site de Singapour représentant un montant de 24 milliers d'euros.
- d'une dépréciation pour perte de valeur d'un montant de 2 722 milliers d'euros enregistrée sur la centrale solaire de Desert Green.

Ces éléments ont été comptabilisés au compte de résultat en autres charges opérationnelles (voir note 7.4.4).

La variation du *goodwill* correspond à la dépréciation des *goodwill* d'Altatech pour 11 402 milliers d'euros et de Concentrix pour 19 266 milliers d'euros (voir note 7.4.4)

L'accroissement de la valeur brute des immobilisations de 3 438 milliers d'euros se répartit entre les divisions Energie Solaire (75 % de la variation) et Electronique (25 % de la variation) et concerne essentiellement des développements informatiques.

- Immobilisations corporelles

Au cours du premier semestre 2013-2014, le détail des variations des valeurs nettes par catégorie d'immobilisations est le suivant :

(en milliers d'euros)	Constructions	Matériels et outillages	Centrales solaires	Autres	Immobilisations en cours	Total
<b>31 mars 2013</b>	<b>152 036</b>	<b>116 089</b>	<b>5 433</b>	<b>8 577</b>	<b>63 877</b>	<b>346 013</b>
Mises en service et reclassements (valeur brute)	14 662	27 468	211	1 535	(44 458)	(581)*
Acquisitions (valeur brute)	-	-	-	-	18 728	18 728
Variation du périmètre (valeur nette)	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion (valeur nette)	(5 093)	(2 301)	(48)	(197)	(931)	(8 568)
Amortissements (nets)	(6 305)	(15 749)	(177)	(1 250)	102	(23 379)
Amortissements accélérés et dépréciations pour perte de valeur	-	(10 130)	-	(30)	(4 850)	(15 010)**
Cessions ou mises au rebut (valeur nette)	-	(1 025)	-	(24)	(102)	(1 151)
<b>30 septembre 2013</b>	<b>155 300</b>	<b>114 352</b>	<b>5 419</b>	<b>8 611</b>	<b>32 366</b>	<b>316 052</b>

\* Ce montant correspond à divers reclassements entre immobilisations corporelles et incorporelles et au reclassement des coûts de la filiale sud africaine CPV Power Plant 1 en actif courant.

\*\* Ce montant est principalement composé :

- des amortissements accélérés de certains équipements de production des sites de Singapour et de Freiburg représentant un montant de 17 668 milliers d'euros.
- d'une reprise de provision d'un montant de 2 687 milliers d'euros correspondant à la remise en service sur un autre site d'une immobilisation qui avait été entièrement dépréciée au 31 mars 2013.
- d'une dépréciation pour perte de valeur d'un montant de 30 milliers d'euros enregistrée sur la centrale solaire de Desert Green.

Ces éléments ont été comptabilisés au compte de résultat en autres charges opérationnelles (voir note 7.4.4).

L'accroissement de la valeur brute des immobilisations de 18 728 milliers d'euros se répartit entre les divisions Electronique (74 % de la variation) et Energie solaire (26 % de la variation).

Sur la division Energie Solaire, l'accroissement de la valeur brute des immobilisations au cours du premier semestre 2013-2014 correspond essentiellement à la poursuite des investissements industriels (modules photovoltaïques de génération V) réalisés sur le site de San Diego (Etats-Unis).

### 7.3.2. Projets de centrales solaires

Soitec a remporté en 2011 un appel d'offres du ministère sud-africain de l'énergie pour l'investissement et la construction d'une centrale solaire « Touwsrivier » (44 MW).

En 2012, le Groupe a signé un contrat d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement ou PPA) de 20 ans avec la compagnie nationale sud-africaine d'électricité Eskom.

En avril 2013, dans le cadre du financement de la construction de cette centrale solaire, CPV Power Plant No.1 Bond SPV (RF) Ltd, filiale du Groupe, la Société a finalisé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant d'un milliard de rands (73 538 millions d'euros au taux de 13,598500 rands/euro au 30 septembre 2013). La trésorerie générée par cet emprunt obligataire sera indisponible jusqu'à l'installation d'au moins 50% de la capacité d'ensemble de la centrale.

Jusqu'à cette date, le financement du projet est assuré par le Groupe. Soitec a donc entamé depuis 2011, sur ses fonds propres, l'installation en partenariat avec Group Five de la première tranche de 50 % de la capacité. Les investissements en équipements et modules représentent 14 273 milliers d'euros au 30 septembre 2013 et sont inscrits à l'actif du bilan dans la ligne « Projets de centrales solaires », auxquels il faut ajouter les stocks de modules et autres composants, non encore facturés, pour un montant de 28,9 millions d'euros.

Les coûts liés à cette centrale solaire depuis le début de la construction sont classés dans la part courante de la rubrique « Projets de centrales solaires » dans la mesure où le Groupe considère que cette centrale sera cédée à court terme. Les dépenses de fonctionnement enregistrées en charge représentent 500 milliers d'euros sur la période close le 30 septembre 2013. La trésorerie générée par l'emprunt obligataire, d'un montant de 72 946 milliers d'euros au 30 septembre, est classée au bilan dans la rubrique « actifs financiers courants » dans la mesure où la Société considère que les conditions de restriction seront levées à court terme. La construction de cette centrale a nécessité 37 243 milliers d'euros de trésorerie au cours de la période close le 30 septembre 2013, compte tenu d'un EBITDA négatif de 486 milliers d'euros généré par les opérations et d'un besoin en fonds de roulement de 36 757 milliers d'euros.

## 7.3.3. Stocks

Les stocks s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Matières premières	44 382	42 945
En-cours de production	22 457	19 344
Produits finis	28 475	14 952
<b>Valeur brute</b>	<b>95 314</b>	<b>77 240</b>
Provisions pour dépréciations	(13 495)	(11 004)
<b>Valeur nette des stocks</b>	<b>81 819</b>	<b>66 236</b>

Au cours du premier semestre 2013-2014, la valeur des stocks augmente de 24 % (+ 15 583 milliers d'euros). L'analyse par division fait apparaître des tendances opposées :

- Les stocks de la division Electronique diminuent de 2 197 milliers d'euros au cours du premier semestre. Ce recul est lié à la diminution des stocks de matières premières et d'en cours de production, respectivement pour 1 271 milliers d'euros et 3 455 milliers d'euros alors que le stock de produits finis augmente de 2 529 milliers d'euros.
- Les stocks de la division Energie Solaire augmentent de 17 679 milliers d'euros, en raison de l'accroissement des stocks de matières premières et de modules destinés à la construction de la centrale solaire sud africaine de Touwsrivier (+ 28 921 milliers d'euros), livrés ou en attente de livraison. Une provision pour dépréciation de 1 355 milliers d'euros a été constituée sur les stocks de modules de génération V détenus par la centrale solaire américaine de Desert Green suite à la dépréciation des actifs de la centrale (voir note 7.4.4).
- La division Eclairage contribue pour la première fois à hauteur de 101 milliers d'euros.

## 7.3.4. Créances clients

Les créances clients au 30 septembre 2013 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	28 066	22 719	1 220	149	37	7	3 934
Provision pour dépréciation	(1 040)						(1 040)
<b>Valeur nette</b>	<b>27 026</b>	<b>22 719</b>	<b>1 220</b>	<b>149</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>2 894</b>

Une provision d'un montant de 1 040 milliers d'euros a été constituée afin de tenir compte du risque de non recouvrement de créances relatives à des systèmes photovoltaïques destinés à un projet de centrale solaire en Italie.

Au 31 mars 2013, les créances clients se présentaient comme suit :

(en milliers d'euros)	Total des créances clients	Non échues et non dépréciées	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 30 à 60 jours	Echues depuis 60 à 90 jours	Echues depuis 90 à 120 jours	Echues depuis plus de 120 jours
Valeur brute	42 414	36 928	710	54	48	441	4 233
Provision pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-
<b>Valeur nette</b>	<b>42 414</b>	<b>36 928</b>	<b>710</b>	<b>54</b>	<b>48</b>	<b>441</b>	<b>4 233</b>

## 7.3.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Trésorerie	116 456	70 878
Équivalents de trésorerie	594	59 250
<b>Valeur totale de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>117 049</b>	<b>130 127</b>

Les disponibilités détenues en banque sont essentiellement en euros.

Au 30 septembre 2013, la trésorerie est placée sur des comptes bancaires rémunérés. Les équivalents de trésorerie sont composés d'OPCVM de trésorerie.

## 7.3.6. Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 2 juillet 2013 a décidé de porter la perte en report à nouveau et de ne pas distribuer de dividendes.

## 7.3.7. Paiements fondés sur des actions

La charge relative aux paiements fondés sur les actions comptabilisée au compte de résultat pour la période close le 30 septembre 2013 est de 952 milliers d'euros. Par ailleurs, conformément à la norme IFRS 2, et en raison de la non atteinte de critères de performance internes assis sur le chiffre d'affaires, l'EBITDA, la trésorerie disponible ainsi que l'accomplissement des principales étapes du plan stratégique Groupe, une partie de la charge enregistrée sur les exercices 2011-2012 et 2012-2013 a été reprise pour un montant de 2 469 milliers d'euros.

## 7.3.8. Emprunts et dettes financières

Les échéances de remboursement des emprunts et dettes financières au 30 septembre 2013 se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013			Total	31 mars 2013
	< 1an	1 à 5 ans	> 5ans		
<b>Contrats de location financement :</b>					
Immobilier	6 669	-	-	6 669	9 798
Mobilier	4	23	-	26	32
<b>Emprunts :</b>					
Emprunt obligataire : OCEANE 2014	79 554	-	-	79 554	138 436
Emprunt obligataire : OCEANE 2018	229	86 481	-	86 710	-
Emprunt obligataire non convertible 2029: Afrique du Sud	2 000	8 462	63 597	74 059	-
Emprunts bancaires	275	480	-	755	999
<b>Autres emprunts et dettes financières :</b>					
Avances remboursables	110	2 044	-	2 154	2 120
Fournisseurs financiers	190	-	-	190	190
Instruments financiers dérivés passifs	37	-	-	37	341
Ligne de crédit autorisée utilisée	67 153	-	-	67 153	41 181
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Autres passifs financiers	510	-	-	510	3 563
<b>Total des emprunts et dettes financières non courants</b>	<b>156 733</b>	<b>97 489</b>	<b>63 598</b>	<b>317 820</b>	<b>196 662</b>

## 7.3.9. Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	31 mars 2013
Produits constatés d'avance	6 993	6 841
Débiteurs divers	278	332
<b>Passifs non courants</b>	<b>7 271</b>	<b>7 173</b>
Provisions pour risques et charges	6 928	5 960
<b>Provisions et autres dettes non courantes</b>	<b>14 199</b>	<b>13 133</b>

Au 30 septembre 2013, les principaux produits constatés d'avance sont les suivants :

- Un accord de licence conclu en mars 2011 dans le domaine des capteurs d'images, pour un montant total de 4 892 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 4 240 milliers d'euros et une part courante pour 652 milliers d'euros.
- Un accord de licence conclu en mars 2013 dans le domaine des matériaux III-V pour le marché des diodes électroluminescentes, pour un montant total de 2 402 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 2 149 milliers d'euros et une part courante pour 253 milliers d'euros.
- Un accord de licence conclu en janvier 2013 dans le domaine des matériaux III-V, pour un montant total de 762 milliers d'euros, répartis entre une part non courante pour 605 milliers d'euros et une part courante pour 158 milliers d'euros.

Les provisions pour risques et charges sont constituées principalement de la provision pour retraite pour un montant de 6 042 milliers d'euros au 30 septembre 2013.

- Tableau de variation des provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 mars 2013	Dotations de la période	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Ecart de conversion	Reclassement	30 septembre 2013
<b>Provisions courantes :</b>							
Pour litige	3 847	951	-	-	-	-	4 797
Pour garantie	-	-	-	-	-	-	-
Pour restructuration	2 148	3 670	(1 446)	-	(29)	-	4 343
Pour autres charges	268	1 841	(13)	-	(65)	(258)	1 773
<b>Total courant</b>	<b>6 262</b>	<b>6 462</b>	<b>(1 459)</b>	<b>-</b>	<b>(94)</b>	<b>(258)</b>	<b>10 913</b>
<b>Provisions non courantes :</b>							
Pour retraite	5 406	638	-	-	(2)	-	6 042
Pour litige	-	-	-	-	-	-	-
Pour garantie	554	404	(64)	-	(9)	-	886
Pour autres charges	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total non courant</b>	<b>5 960</b>	<b>1 042</b>	<b>(64)</b>	<b>-</b>	<b>(11)</b>	<b>-</b>	<b>6 298</b>

Les provisions pour litiges sont constituées de diverses sommes liées à des procédures contentieuses en matière sociale (prud'hommes), commerciale ou fiscale. La principale variation de la période correspond à une dotation de 844 milliers d'euros consécutive à une vérification de la base d'imposition à la contribution foncière des entreprises de Soitec SA. Par ailleurs, un litige portant sur la contribution sociale de solidarité a fait l'objet le 7 novembre 2013 d'un arrêt de la Cour de Cassation défavorable à la Société. Le montant faisant l'objet du litige avait été entièrement provisionné sur les exercices précédents.

Les provisions pour restructuration sont liées aux fermetures respectivement complète et partielle des sites de Singapour et Freiburg (voir note 7.4.4) et comprennent :

- une provision pour démantèlement du site de production de Singapour et des frais d'arrêt pour un montant global de 0,9 million d'euros
- une provision au titre des loyers restant dûs, pour la part attribuée à la production, du bâtiment sur le site de Freiburg, pour un montant de 0,8 million d'euros.
- une provision pour charges de personnel du fait du départ de la totalité des effectifs du site de Singapour et de 40 % de ceux du



site de Freiburg, pour des montants respectifs de 1,7 million d'euros et 1,0 million d'euros.

Les provisions pour autres charges représentent la provision pour perte à terminaison enregistrée sur la centrale solaire de Desert Green ayant été estimée dans le cadre de la réalisation du test de dépréciation des actifs associés à cette centrale (voir note 7.4.4).

#### 7.4. Notes sur le compte de résultat

##### 7.4.1. Frais de personnel

Les frais de personnel enregistrés au cours de la période se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
Charges de personnel y compris charges sociales*	(54 300)	(59 374)
Retraites	(831)	(531)
Charges liées au paiement en actions	1 517	(1 273)
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>(53 614)</b>	<b>(61 178)</b>

\* Les charges de personnel présentées comprennent également la charge d'intéressement.

La réduction de la masse salariale de 7 654 milliers d'euros est principalement liée :

- à une réduction des charges de personnel, y compris les charges sociales de 5 074 milliers d'euros,
- aux paiements fondés sur les actions pour 2 790 milliers d'euros (voir 7.3.6)
- et à une augmentation de la retraite pour 300 milliers d'euros.

L'analyse par division du recul de 5 074 milliers d'euros des charges de personnel fait apparaître des tendances opposées :

- Les charges de personnel de la division Electronique diminuent de 10 580 milliers d'euros. Le plan de départ volontaire du 31 mars 2013 concernait 10 % des effectifs du site de Bernin et 25 % des effectifs du site de Pasir Ris à Singapour. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2013-2014, le site de Singapour a été fermé. Ces deux mesures impactent la masse salariale du site de Bernin pour 6 933 milliers d'euros et celle du site de Pasir Ris pour 1 224 milliers d'euros.
- Le développement de la division Energie Solaire contribue à l'augmentation des frais de personnel pour 4 661 milliers d'euros. Le site de San Diego aux Etats-Unis contribue pour 2 064 milliers d'euros. La filiale Soitec Solar France contribue pour 1 131 milliers d'euros. La masse salariale du site de Freiburg (Allemagne) diminue de 377 milliers d'euros.
- Les divisions Corporate et Eclairage voient leurs charges de personnel augmenter respectivement de 637 et 214 milliers d'euros.

##### 7.4.2. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Frais opérationnels de recherche et développement bruts</b>	<b>(28 959)</b>	<b>(38 440)</b>
Vente de prototypes	3 532	3 743
Subventions de recherche et développement comptabilisées au résultat	6 734	2 296
Avances remboursables comptabilisées au résultat	-	257
Crédit impôt recherche	3 218	3 312
Autres revenus	221	-
<b>Total des revenus déduits des frais opérationnels bruts</b>	<b>13 705</b>	<b>9 608</b>
<b>Total des frais opérationnels de recherche et développement nets</b>	<b>(15 254)</b>	<b>(28 831)</b>

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont essentiellement constituées de frais de recherche et sont comptabilisées en résultat. La diminution des dépenses brutes est liée à la concentration de l'effort de R&D sur les projets stratégiques du Groupe (SLED, cellule solaire et FD SOI).

Au cours de la période close le 30 septembre 2013, le Groupe a enregistré des aides totales pour un montant de 6 734 milliers d'euros (2 553 milliers d'euros l'an dernier) sous forme de subventions et avances remboursables (3 891 milliers d'euros pour le seul programme Bright dont les critères de reconnaissance ont été remplis au cours de la période mais dont les dépenses avaient été engagées sur les exercices précédents).

Le crédit d'impôt recherche représente 3 218 milliers d'euros sur la période (3 312 milliers d'euros l'an dernier).

## 7.4.3. Dotations aux amortissements incluses dans le compte de résultat consolidé

La charge d'amortissement au compte de résultat se répartit comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
Coût des ventes	(25 187)	(25 282)
Frais de recherche et développement	(2 979)	(4 901)
Frais commerciaux	(53)	(61)
Frais de lancement de projets de centrales solaires	(2)	(3)
Charges administratives	(684)	(724)
<b>Total des dotations aux amortissements</b>	<b>(28 905)</b>	<b>(30 971)</b>

## 7.4.4. Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au compte de résultat se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Autres produits opérationnels :</b>		
Reprise de provision sur immobilisations corporelles	2 687	-
<b>Total des autres produits opérationnels</b>	<b>2 687</b>	<b>-</b>
<b>Autres charges opérationnelles :</b>		
Dépréciation pour perte de valeur	(2 752)	(33 600)
Dépréciation de goodwill	(30 668)	-
Dépréciation pour perte de valeur des titres de la co-entreprise Reflexite Soitec Optical Technology	(13 211)	-
Amortissements accélérés d'équipements	(17 691)	(22 136)
Autres provisions sur actifs courants	(3 252)	(361)
Mesures de restructuration	(4 403)	(164)
<b>Total des autres charges opérationnelles</b>	<b>(71 977)</b>	<b>(56 260)</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>(69 290)</b>	<b>(56 260)</b>

Trois événements ont entraîné la constatation d'une perte non courante de 69 290 milliers d'euros au cours du semestre :

- la poursuite de l'effort de recentrage des activités industrielles pour faire face à une conjoncture détériorée s'est traduit par la fermeture complète du site de production de Pasir Ris à Singapour et partielle du site de Freiburg en Allemagne, qui devient le centre de recherche et développement de la division Energie Solaire. Cette décision a conduit à la constatation d'un amortissement accéléré des équipements concernés, pour des montants respectifs de 7 413 milliers d'euros (Singapour) et 10 278 milliers d'euros (Freiburg). Le Groupe a également constaté sur le site de Pasir Ris, une provision pour démantèlement du site de production de Singapour et des frais d'arrêt pour un montant global de 914 milliers d'euros. Par ailleurs, une reprise de provision d'un montant de 2 687 milliers d'euros a été enregistrée correspondant à la remise en service sur un autre site d'une immobilisation qui avait été entièrement dépréciée au 31 mars 2013. Le site de Freiburg a constaté une provision pour dépréciation du loyer du bâtiment, pour la part attribuée à la production, pour un montant de 819 milliers d'euros.
- D'autre part, constatant des divergences significatives sur le moyen terme entre les plans d'affaires construits à la fin de l'exercice précédent et les dernières prévisions, le Groupe a actualisé les tests de dépréciation de ses actifs non courants. L'actualisation des tests de dépréciation a été réalisée pour les unités génératrices de trésorerie présentant des indices de perte de valeur : pour la division Electronique, l'UGT *Electronic 300 mm* et l'UGT *Electronic Equipment* ; pour la Division Energie Solaire, l'UGT production de modules photovoltaïques et l'UGT centrale solaire destinée à être exploitée Desert Green. Les tests ont conduit à la comptabilisation d'une dépréciation de la totalité des *goodwills* résultant de l'acquisition d'Altatech (UGT *Electronic Equipment*, pour un montant de 11 402 milliers d'euros) et de Concentrix (UGT production de modules photovoltaïques, pour un montant de 19 266 milliers d'euros), ainsi que de la totalité de la participation dans la co-entreprise Reflexite-Soitec Optical Technology pour un montant de 13 211 milliers d'euros. Enfin, une dépréciation pour perte de valeur de la centrale solaire de Desert Green pour un montant de 2 752 milliers d'euros a été enregistrée sur ses actifs non courants dans le cadre de la réalisation de ces tests de dépréciation. Une dépréciation de 1 355 milliers d'euros sur les stocks de modules photovoltaïques de génération V destinés à être installés et connectés au réseau électrique et une provision pour perte à terminaison de 1 841 milliers d'euros ont également été enregistrées au titre de cette centrale solaire afin de refléter les flux futurs actuellement associés au projet.

- Du fait du départ de la totalité des effectifs du site de Singapour et de 40 % de ceux du site de Freiburg, le Groupe a comptabilisé une charge de restructuration pour des montants respectifs de 1 690 milliers d'euros et 980 milliers d'euros.

#### 7.4.5. Charge d'impôt

A chaque clôture, le Groupe réévalue la constatation de ses impôts différés. Pour une même juridiction fiscale, les actifs d'impôts différés ne sont constatés qu'à hauteur des passifs d'impôts différés de même échéance.

Au 30 septembre 2013, la charge d'impôt de la période s'élève à 4 milliers d'euros. Au premier semestre 2012-2013, le montant d'impôt était nul.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés théorique, calculé selon le taux en vigueur en France (34,43 % pour le 30 septembre 2013) et la charge d'impôt reflétée dans le compte de résultat s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Produit (charge) théorique d'impôt sur les sociétés au taux en vigueur</b>	<b>55 061</b>	<b>45 412</b>
Impôts différés actifs non activés	(46 289)	(46 232)
Provisions et charges non déductibles	(10 088)	(309)
Produits non taxables (crédit impôt recherche et compétitivité emploi)	1 310	1 141
Impact des différences de taux d'impôt sur les sociétés	2	(12)
<b>Produit (charge) d'impôt total</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>

#### 7.4.6. Résultat net par action

Sont présentées ci-dessous les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

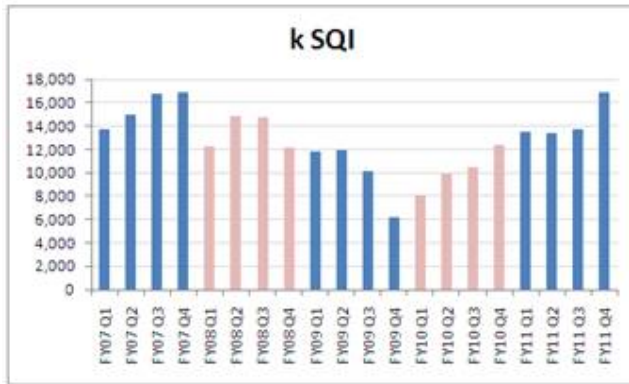
(en nombre d'actions)	30 septembre 2013	30 septembre 2012
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) pour le résultat de base par action</b>	<b>148 678 458</b>	<b>122 076 792</b>
<b>Effet de la dilution prenant en compte la méthode du rachat d'action :</b>		
Stock-options	-	-
ABSAAR	-	-
OCEANE	-	-
Actions gratuites	2 488 702	586 446
<b>Effet dilutif</b>	<b>2 488 702</b>	<b>586 446</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (hors actions propres) ajusté pour le résultat dilué par actions</b>	<b>151 167 160</b>	<b>122 663 238</b>

Les instruments dilutifs ne sont pas pris en compte dans le calcul du résultat par action dilué lorsqu'ils conduisent à réduire la perte par action calculée sur le nombre moyen d'actions en circulation.

### 7.5. Autres informations

#### 7.5.1. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe ne présente aucun caractère saisonnier. Le graphique ci-dessous présente les ventes trimestrielles de plaques sur une période de cinq ans en volume, ce qui permet d'éliminer l'effet de la variation des taux de change et des prix de vente. Les fluctuations marquées correspondent aux cycles du secteur des semi-conducteurs ou aux phases de croissance liées à l'introduction de nouveaux produits par nos principaux clients.



Certains des marchés adressés peuvent avoir une saisonnalité propre (impact de Noël sur les ventes de consoles de jeux ou de la rentrée scolaire et universitaire sur les ventes de micro-ordinateurs) mais en réalité les fluctuations des ventes sont davantage liées aux phases de lancement de nouvelles générations de produits qui ne sont généralement pas saisonnières (exemple des consoles de jeu ou des tablettes introduites successivement aux Etats-Unis, puis en Asie, puis en Europe). De façon globale, les effets saisonniers pouvant affecter certaines applications sont dilués par la diversité des marchés adressés : produits de consommation (consoles de jeu, micro-ordinateurs, tablettes, smartphones...), produits industriels ou destinés aux entreprises (automobile, éclairage, serveurs).

L'activité Energie Solaire (essentiellement vente de systèmes pour la construction de centrales) n'est sensible à aucun effet saisonnier.

#### 7.5.2. Informations relatives aux parties liées

Certains membres du Conseil d'Administration de la Société sont ou ont été également administrateurs des sociétés Global Foundries, ARM et ST Microelectronics. Le Groupe a conclu des relations commerciales avec ces sociétés. Chacune de ses transactions a été négociée sans l'implication personnelle des membres du Conseil d'Administration et la Direction du Groupe estime qu'elles ont été conclues avec suffisamment d'indépendance et conformément à des conditions normales de marché.

Les relations avec les parties liées, y compris les modalités de rémunération des dirigeants, sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 31 mars 2013.

#### 7.6. Evènements postérieurs à la clôture

Sans objet.

## 8. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 30 septembre 2013)

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Soitec, relatifs à la période du 1er avril 2013 au 30 septembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas

d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Marseille et Meylan, le 19 novembre 2013

Les commissaires aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

Philippe Willemin

Cabinet MURAZ PAVILLET

Christian Muraz